

WIERDE, HISTOIRE D'UN VILLAGE

L'histoire des villages est souvent faite par leurs habitants et celle de Wierde a été négligée jusqu'ici. On dispose, certes, de la rare collection de cartes illustrées de Jacky Marchal¹ et d'un chapitre de la plume de Roger Delloz² dans le vaste panorama qu'il a dressé du pays de Namur, mais il s'agit là d'ouvrages très synthétiques quant aux aspects historiques et paradoxalement, les sources imprimées les plus riches sont encore les ouvrages de l'abbé Blouard sur Mozet et l'abbaye de Grandpré³. La taille même de cette courte monographie lui interdit aussi toute prétention à l'exhaustivité, spécialement pour le passé récent, où les sources sont plus nombreuses ; du moins donnera-t-elle aux habitants de Wierde une vue plus large de leur passé et peut-être inspirera-t-elle à un historien courageux l'ambition d'un plus vaste ouvrage, car l'exploitation systématique des archives de Wierde reste à faire⁴.

Possession au Moyen Âge d'une des principales familles nobles du comté, seigneurie importante, siège après la Révolution d'un doyenné englobant jusqu'en 1888 tout le sud de Namur, Wierde donne l'impression d'avoir souvent revêtu des habits trop larges pour elle. Tôt dépassée par Andoy en termes de population, elle a pourtant toujours eu le pas sur celle-ci, privée du statut de commune avant leur dissolution à toutes deux dans le grand Namur. Avant cela, Wierde avait été amputée de Sart-Bernard et de quelques autres terres. À quelles limites borner l'histoire du village ? Les nombreuses mutations dans les fiefs, arrière-fiefs et autres appartenances foncières ou paroissiales, tout comme une indéniable unité géographique, étendent inévitablement le regard jusqu'à Mont-Sainte-Marie, Arville ou Basseilles : que les citoyens de Mozet n'y voient nul impérialisme !

Wierde et Andoy : d'où viennent ces toponymes ?

Le nom de Wierde (*Wiyèt* en wallon) a une origine très ancienne et même protohistorique. C'est sans doute une romanisation du mot germanique « Weerd », qui signifie îlot, alluvion, polder ou pré humide, que l'on retrouve par exemple à Sint-Joris-Weert, près de Louvain, ou en d'autres lieux de la région anversoise et du Limbourg hollandais. Il a été aussi mis en rapport avec la racine indo-européenne « Ver », qui signifie rivière sinueuse. Dès la fin du XI^e siècle, de

1. J. MARCHAL, *Wierde et Andoy*, Namur 1987.

2. R. DELOOZ, *Les villages du sud-est de Namur (Jambes, Lives, Loyers, Erpent, Wierde, Naninne)*, Namur, 1990.

3. R. BLOUARD, *Mozet. Histoire et archéologie*, Namur, 1939 et *Abbaye de Grandpré*, Namur, 1954.

4. Outre les archives de la paroisse, on trouvera aux A.É.N., pour les seules sources anciennes, les fonds suivants : Commune de Wierde (Histoire, administration, 1661-1793 ; Comptes et fournitures à l'administration de Wierde, an IV ; Cens et rentes appartenant à la ferme de Vengne), Échevinage de Wierde (Parchemins, 1461-1496 ; Transports, 1722-1769 ; Transports, 1791-1795 ; Transports, 1738-1770 ; Transports, plaids, 1771-1795), Commune d'Andoy (Affaires militaires, 1792), Échevinage d'Andoy (Commissions, actes de la communauté et transports, 1783-1795 ; Transports et causes, 1708-1793).

très nombreux documents le citent sous des formes diverses : Werdam, Werdre, Werde, Werda, Werthe, Uwerde, et en 1284 pour la première fois, la forme actuelle de Wierde.

L'origine d'Andoy est moins claire. Ses formes anciennes de Anduang ou Anduwang pourraient faire référence à un saint patron nommé Andwin, ou à des racines germaniques signifiant, selon les sources, mare ou prairie.

Les premiers temps

Si Wierde ne recèle aucun site archéologique majeur, elle a connu une occupation très ancienne. On apprend des souvenirs d'un sociétaire de la Société archéologique nommé Moxhon ⁵, écrivant en 1861, qu'une trentaine d'années plus tôt, on a découvert des ruines romaines au Tronquoy, près de la retenue d'eau qui se trouvait jadis en amont du moulin. Ces ruines portaient des traces évidentes d'incendie et des fouilles sommaires ont mis au jour un vase contenant une grande quantité de pièces de monnaie, frappées notamment à l'effigie de Faustine, épouse de l'empereur Marc-Aurèle, qui a régné de 161 à 180. Leur propriétaire les a immédiatement vendues.

Selon l'abbé Blouard, l'actuelle route de Haltinne, qui longe le Tronquoy entre Wierde et Mozet, suivrait le tracé d'une voie romaine ⁶. L'hypothèse de cet auteur selon laquelle la proéminence s'élevant derrière la ferme de Basseilles aurait pu être un tumulus s'est cependant avérée vaine : des fouilles n'ont révélé que des couches naturelles de grès schisteux. Le même voyait dans certains chemins traversant la campagne ou longeant les crêtes des *diverticula* de l'époque romaine ou même antérieurs.

En 1984, des fouilles ont été menées à la ferme de Wez, siège d'un arrière-fief et d'un hameau médiéval : elles ont prouvé l'existence d'un habitat romain et mérovingien. D'autres fouilles ont mis au jour un atelier de potiers du Moyen Âge ⁷. C'est la photographie aérienne qui, dès 1964, a localisé le site, à 300 mètres de la ferme et à deux pas de la route de Jausse, à la limite du hameau aujourd'hui disparu. Repéré avec précision par un géophysicien de la Sorbonne armé d'un magnétomètre à protons, le four de potiers a été fouillé de 1964 à 1967, avant d'être rendu aux cultures de la famille Gilles. On trouve à cet endroit un affleurement de sable mêlé de terre plastique, la matière première nécessaire aux potiers. Six fours ont été fouillés, se recouvrant partiellement sur un site d'une douzaine de mètres de côté, ainsi bien sûr qu'une grande quantité de fragments de poterie. Des pots, des cruches et des plats ont été découverts, de formes et dimensions diverses, en pâte blanche, beige ou rouge, avec parfois des glaçures ou des décors d'animaux et de fleurs ; les plus belles pièces ont rejoint les collections du musée de la céramique d'Andenne. La production de céramique de Wierde,

5. MOXHON, *Lettre sur quelques antiquités des environs de Samson et de Wierde, Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 7, 1861-1862, p. 190 ; voir aussi notice anonyme dans *ASAN*, t. 3, 1853, p. 234 et THIRION M., *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967, p. 175.

6. R. BLOUARD, *op. cit.*, p. 22, 94.

7. E. LAUWERIJS et G. PETT, *Un atelier de potier au Moyen Âge à Wierde (Namur)*, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, t. 7, 1967, p. 11-29.

proche de celle généralement fabriquée dans la région, a commencé au début du XII^e et s'est arrêtée à la seconde moitié du XIII^e siècle. C'est là l'époque où la vieille famille noble du nom de Wierde perdait son domaine. Est-ce un hasard ?

Pour la petite histoire enfin, et en remontant à des temps bien plus anciens, signalons que des fossiles siluriens ont été recueillis à Wierde ⁸ : il s'agit de vestiges vieux de 430 millions d'années, temps où la faune marine se développait, tandis que seules des plantes primitives ornaient les continents en pleine dérive...

La famille de Wierde et la mainmise de l'Église

La famille noble de Wierde apparaît dans les archives à partir du XI^e siècle ; elle y figurera ensuite très souvent, soit en compagnie d'autres familles nobles du comté au titre de témoin d'actes divers, soit elle-même en tant que partie prenante à ces actes, souvent des libéralités au profit de maisons religieuses. Ses membres sont cités comme *liberi* (hommes libres), ou *nobiles* (nobles). Les mêmes prénoms reviennent souvent au fil des générations. Mainier et Richard de Wierde sont les premiers cités, dès 1079 ⁹ ; des Godefroid apparaissent sur une grande partie du XII^e siècle, des Philippe ensuite, de 1180 à 1226 ; un Philippe de Wierde est ainsi témoin d'un acte de Philippe le Noble réglant les prébendes de l'abbaye d'Andenne ¹⁰ ; Jacques *nobilis vir de Werda* (homme noble de Wierde) et Marguerite ferment le cortège en 1247.

La famille est propriétaire à Wierde d'un alleu ¹¹, elle est collatrice des bénéfices de l'église : le maître-autel de Notre-Dame, ceux de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas, et la marguillerie ¹². Benoît Tonglet a établi que les Wierde étaient la branche cadette de la famille de Mozet ¹³ ; avec ceux-ci, ainsi que les Dave, les Faulx, les Maizeret et les Erpent, il se rattacherait à un ancêtre commun, Tietwin, cité en 953 ¹⁴. Le même auteur a établi la liste de leurs possessions, les villages, églises et dîmes (droit de prélever une part des récoltes, en principe le dixième) de Wierde et Sart-Bernard ¹⁵. Il a aussi tenté une généalogie.

Le lignage disparaît des sources dans la seconde moitié du XIII^e siècle : les seigneurs de Wierde qui suivront ne seront plus que de simples chevaliers, des vassaux du comte détenant le domaine à titre de fief ; cette perte de statut ne les empêchera pas de rester dans l'entourage des comtes, d'exercer la justice dans leur fief, d'assumer des charges importantes. Que s'est-il donc passé ? C'est qu'ils se sont appauvris, au point que de leur alleu même, cœur du patrimoine de la famille,

8. OMALIUS D'HALLLOY J.J., *Précis élémentaire de géologie*, Bruxelles, 1868, p. 510.

9. S. BORMANS S. et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. 1, Bruxelles, 1898-1900, p. 42.

10. A.É.N., *Chartier du chapitre noble d'Andenne*, *Archives ecclésiastiques*, n°1024.

11. L'alleu est une terre possédée en propriété complète, par opposition au fief, détenu d'un suzerain à charge d'hommage et de redevance.

12. Luc GENICOT, *La tour seigneuriale et l'église romane de Wierde*, *ASAN*, t. 54, 1967, p. 111-112.

13. B. TONGLET, *La seigneurie indépendante XI - XII^e siècles : l'exemple de douze familles du pays mosan*, Namur, 1992.

14. R. BLOUARD, *Mozet. op. cit.*, p. 68.

15. D.-D. BROUWERS, *L'administration et les finances du comté de Namur du XIII^e au XV^e siècle, II, Chartes et règlements*, t. 2., Namur, 1913-1914, p. 21-22 et Mgr DE RAM (dir.), *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 27, 1898, Louvain, p. 11.

il n'est plus question après 1284 ¹⁶. Les successions sans doute ont morcelé le patrimoine, mais aussi, ils ont progressivement abandonné leurs bénéfices ecclésiastiques aux abbayes.

Le cas n'est pas isolé, car on assiste au XII^e siècle à un mouvement général de mainmise de l'Église sur droits et revenus religieux ; le préambule d'une charte de 1194 relative précisément à l'église de Wierde est on ne peut plus révélateur de cette tendance à l'éviction des laïcs : *Quoniam quidem inhonestum est et indecens, nec fieri potest sine periculo animarum quod se laici de rebus ecclesiasticis intermutant* (en effet, il est certes deshonnête et indécent, et cela ne peut se faire sans péril pour les âmes, que des laïcs se mêlent des affaires ecclésiastiques) ¹⁷. L'abbaye de Géronsart fait alors une avancée importante : les cinq frères de la famille de Wierde lui cèdent le patronat du maître-autel et de l'autel Saint-Nicolas avec leur dot et la dîme y afférant. Il est piquant de constater que tous n'ont pas le même esprit désintéressé. Renier et Mainier, qui sont chanoines de la collégiale Saint-Lambert de Liège, le font à titre gratuit, de même que leur frère Jacques, à l'imitation de ceux qui ont échangé leurs biens de ce monde contre des trésors dans le ciel (*eos qui terrena patrimonium in celestes thesauros transtulerunt*). Par contre, Philippe et Godefroid négocient une contrepartie : les moines leur devront chaque année à Noël un porc d'une valeur de dix-huit deniers, un setier de vin à prix ordinaire et quatre pains de froment de quatre deniers !

En 1223, le bénéfice du custode est cédé à son tour par Conon et Philippe d'Erpent, chevaliers ; en 1227 enfin, le patronat de l'autel Saint-Pierre est abandonné par Wauthier d'Izeis, de sorte que Géronsart est alors seul propriétaire de l'église de Wierde. La présence de l'abbaye dans le village s'accroît encore en 1247, avec la donation d'une pièce de terre par Marguerite de Wierde, religieuse de Moustier.

Il en va de même à Andoy : dès 1185, la donation de l'alleu du bois de Perseau est consentie à Géronsart par Henri de Dave, Guillaume de Noville et Bauduin, ses frères. Les chanoines augustiniens s'étendent aussi à Basseilles, ce dont témoigne un acte du 6 janvier 1258 : *le doyen du concile de Cineij fait savoir que Renier Moréas de Wierde, chevalier, et les siens ont cédé au prieur de Géronsart trois boniers et demi de terre allodiale à Basseilles ; cette cession s'est faite par devant Weri, dit Limaing, bailli d'Entre-Meuse-et-Arche, et les hommes d'alleu* ¹⁸.

Vassaux du comte de Namur

Wierde, comme tout le territoire de la forêt d'Arche, relevait de la Principauté de Liège avant 1110 ; elle entre dans le giron du comté de Namur dans le courant du XII^e siècle ¹⁹ pour ne plus le quitter. Wierde fait alors partie de la franchise de Namur et ses habitants sont bourgeois de la ville. Rapidement donc, on l'a vu, le

16. F. DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. 1, Bruxelles, 1848, p. 196.

17. V. BARBIER, *Histoire du monastère de Géronsart*, Namur, 1886, p. 216-222.

18. V. BARBIER, *op. cit.*, p. 269.

19. C.G. ROLAND, *Les Pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions. Étude de géographie historique*, ASAN, t. 34, 1920, p. 117-119.

comte devient titulaire des droits seigneuriaux, que souvent il cède à certains de ses vassaux. Le comte de Namur possède aussi les droits de justice à Wierde, Andoy, Basseilles, Montigny et Wez, ainsi que le droit de haute justice sur les alleux de l'abbaye de Grandpré ²⁰.



Vue aérienne du centre du village.

En 1289, le comte de Namur possède une derlière (mine de terre plastique) à Andoy : on y reviendra. En 1291, les forages (droits sur les vins) de la *ville de Wyerdre* font l'objet d'un conflit entre le comte et le seigneur de Dave, qui prétend les avoir toujours possédés, comme ses devanciers. Le receveur namurois, Pierre delle Vinghe – de la Vigne, en l'occurrence bien nommé ! – a saisi un peu vite ce bel argent : le conflit fait l'objet d'un mémoire. Preuve, s'il en fallait qu'à défaut d'en produire, on consomme assez de vin à Wierde pour que l'impôt vaille une procédure ²¹.

Dans l'enchevêtrement des liens féodaux locaux, on note une particularité. À la seigneurie hautaine de Dave qui relève en fief du château de Namur, s'ajoute une vicomté d'un type particulier avec droit de haute, moyenne et basse justice sur des chemins qui s'étendent bien au-delà du territoire de Dave. Cette singularité bénéficiant à la terre franche de Dave est encore reconnue par un arrêt du Grand Conseil de Malines rendu le 3 mars 1758, qui rejette les prétentions du Magistrat de Namur ²² sur *des langues de terrain tantôt larges, jamais plus étroites que 24 pieds qui commencent à la porte du château, traversent le village, passent par Naninne, Andoy, Limoy, vont à Mozet, Goyet et Jausse, reviennent à Wez, Mozet, en passant par Basseilles, Mont-Sainte-Marie, Arville, puis à nouveau Wez, Sur-les-Sarts et enfin à Wierde*. Ceci explique sans doute les droits paroissiaux de

20. Léopold GENICOT, *Le Namurois politique économique et social au bas Moyen Âge*, ASAN, t. 52, 1964, p. 138.

21. C. PIOT, *Inventaire des chartes des comtes de Namur anciennement déposées au château de cette ville*, Bruxelles, 1890, n° 244.

22. C.F.J. GALLIOT, *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur*, t. 3, Namur, 1788, p. 347 et F. JACQUES, *Le rétablissement du culte catholique à Namur après la Révolution*, Gembloux, 1962, p. 162.

Dave en certains lieux éloignés, comme le hameau de Limoy. Ces chemins, souvent signalés dans les anciens documents, existent encore aujourd'hui, tel celui qui monte de Basseilles à Mont-Sainte-Marie et redescend vers Arville.

Les seigneurs de Wierde sont souvent cités dans les archives médiévales. Ils exercent des charges civiles ou ecclésiastiques parfois importantes. En 1243, un Baudouin de Wierde apparaît comme prévôt de Bouvigne. Dans un acte daté du lundi *après le feste Saint Martin* (16 novembre), saluant la postérité d'un *a tos chias ki ces lettres veront salus et conissance de vérité*, il constate que l'abbaye d'Aulne a payé les droits de mortemain et autres dus au comte de Namur, des mains de Gobert de Mertines ²³. Un Pierre de Wierde est chanoine de Saint-Paul à Liège dans la seconde moitié du XIII^e ; il est cité dans l'obituaire de Brogne et son souvenir est célébré le 14 mars ²⁴. Plus tard, un Guillaume de Wierde apparaît comme *vestit* (prêtre) de la paroisse Saint-Pierre à Louvain et de celle de Kerkomlez-Saint-Trond ; il est cité comme avocat à la cour de l'officialité de Liège dans un acte du 7 mars 1279 et vit encore en 1309 ²⁵. Les seigneurs de Wierde sont aussi témoins d'actes importants, tel celui du 7 septembre 1303 où Jehan l'Ardenois de Wierde, chevalier, est témoin du transport du village et château de Thy de Simon de Neuville à Jacques de Werchin, sénéchal de Hainaut ²⁶. Les Wierde exercent la haute justice à Sart-Bernard et donc le droit de ban, c'est-à-dire celui d'appeler au service armé.

Au début du XIV^e siècle, un seigneur de Wierde se distingue parmi les notables du comté. Il est cité comme Reniers, Renechon ou Renier, et c'est lui qui possède le fief et occupe la tour de Wierde. Le domaine de Reniers n'est pas négligeable, car il compte 50 bonniers de bois, 27 bonniers et 33 journaux de terres ²⁷, le tout dispersé en vingt-deux pièces et assorti de moult rentes en chapons et muids ²⁸ d'avoine. Le fief de Wierde compte douze arrière-fiefs, dont les principaux sont le manoir de Wez (34 bonniers en prés et en terres), une partie du manoir de Reppeau (4,5 bonniers et 10 journaux de terres en cinq pièces) et un manoir à Wierde même (6 bonniers, 13,5 journaux et 60 verges de terres, prés et bois en douze pièces) ²⁹. En 1323, Reniers est maire de Namur et va apparaître dans plusieurs actes pendant une quinzaine d'années. En 1337, il est cité comme châtelain (commandant militaire) du château de Samson et bailli d'Entre-Meuse-et-Arche, et il reçoit à ce titre du comte de Namur la somme de treize livres neuf deniers ³⁰ ; la même année, il mène une enquête sur les droits de winage perçus entre Mézières et Namur ³¹. Ce chevalier meurt la nuit de la saint Jean-Baptiste de la même année ; on sait que son écu était d'or fouetté de sable au chef de gueules à trois anilles d'or, rangées.

23. D.-D. BROUWERS, *op. cit.*, t. 4, n° 119.

24. J. BARBIER, *Obituaire de Brogne*, A.H.E.B., t. 18, 1882, p. 307.

25. C. RENARDY, *Les maîtres universitaires dans le diocèse de Liège*, Paris, 1981, p. 228 et 285.

26. C. PIOT, *op. cit.*, n° 316 et D.-D. BROUWERS, *op. cit.*, t. 2, p. 42.

27. Pour les superficies, à côté de la charrue, d'environ 30 bonniers (28,4 ha), du bonnier (94,57 ares), on compte le journal (surface qu'un homme est censé labourer en un jour, soit le quart du bonnier ou 23,64 ares) et la petite verge (le centième de bonnier, soit 23,6 m²). La grande verge (20 fois la petite verge, soit 4,73 ares) n'est pas utilisée ici.

28. Le muid est une mesure de capacité d'environ 240 litres.

29. A.É.N., *Papier Lombart*, fol. 214, cité par ROUSSEAU F., *ASAN* t. 46, 1952, p. 233-268.

30. D.-D. BROUWERS, *op. cit.*, t. 4, n° 275.

31. *Ibid.*, t. 2, p. 177, A.É.N., *Chartier des comtes de Namur*, n° 486.

Dans nos régions, le seigneur maître d'un château fort est l'exception. Le fief typique est une simple exploitation agricole avec ses annexes, le tout construit en matériaux légers ; la seule protection en cas de guerre est donc une tour de pierre massive, parfois entourée d'eau comme à Crupet, parfois érigée sur une motte, simple élévation de terre. La tour de chevalier de Wierde – l'actuel clocher de l'église – est typique de ce type architectural que Félix Rousseau a étudié et qui a fait florès aux XIII^e et XIV^e siècles ³². C'est que les nobliaux namurois ne sont pas pacifiques : au contraire, ils pratiqueront plus tard qu'ailleurs, jusqu'à la fin du XV^e siècle, ce qu'on nommait les guerres d'amis, conflits sans fin où les familles s'unissaient dans des cycles vengeances et représailles à la manière corse. La formidable tour de Wierde est plus ancienne, puisqu'elle date du XI^e siècle. Elle sert de refuge de la famille noble du lieu et n'est, à l'origine, accessible que par la porte en plein cintre percée en hauteur, au sud : il suffit d'y monter et de tirer l'échelle derrière soi pour être à l'abri. Nous y reviendrons.

Heurs et malheurs des campagnes au Moyen Âge

L'histoire de Wierde ne se distingue pas de celle du monde rural namurois en général. En Condroz plus encore qu'en Hesbaye, la culture principale est l'épeautre, qui sert même de monnaie de compte. Cette céréale est peu exigeante, très résistante aux gelées ³³. Le semis a lieu en octobre, la récolte en août. L'avoine est aussi cultivée, alors qu'on la néglige dans les terres du nord de la Meuse. Pas de trace de vignes, même si un Pieret de Wierde est cité en 1356 comme propriétaire d'une vigne à Golzinne, bourg proche de Gembloux où se trouvait alors une forteresse comtale : *Item recheu par le cerier dou remanans Pieret de Wierde pour le cens de se vingne four les murs de la ville de Golzinne, par an, x obolz vj deniers* ³⁴. Les loups rôdent alentour des hameaux : en 1371, Waverial le *braquenier* (louveter) du comte Guillaume I reçoit ainsi une prime 40 sous *pour deux grans leups pris en Tronquoir, au harnois* (à l'arme blanche), *le joidi 4 jours de March* ³⁵.

Au fil des siècles, la vie rurale est rythmée par les bonnes et mauvaises années, dont attestent les comptes des domaines. Les épidémies déciment les villages, comme la peste de 1361-1362, très meurtrière chez nous, et c'est compter sans les malheurs causés par l'homme. Du temps des guerres d'amis jusqu'aux campagnes dévastatrices du XVII^e siècle, les ravages des guerres gâtent la vie du village. Si le voisinage de Liège touche surtout les villages frontaliers dans les conflits émaillant les XIV^e et XV^e siècles, il en va autrement lors du conflit de 1430. Peu après que Namur est tombée dans le giron du duc de Bourgogne, une guerre sauvage éclate en effet avec Liège. En juillet 1430, une armée hutoise s'avance vers Ohey et Assesse, brûlant tout sur son passage. Les sièges de Poilvache et de Bouvignes s'ensuivent, avec passage de troupes coupant à travers le Condroz. Quand la trêve

32. F. ROUSSEAU, *Tours domaniales et tours de chevaliers, églises et cimetières fortifiés dans le Namurois*, ASAN, t. 46, 1952, p. 233-268.

33. L. GÉNICOT, *L'économie rurale namuroise au bas Moyen-Âge*, Louvain, 1943-1982.

34. A.É.N., *Comptes du domaine de l'an 1356*, fol. 111.

35. A.G.R., *Compte du domaine : 1371-1372, Ch. Des Comptes 3221 f^{os} 90 v^o et 91 v^o*.

est signée fin septembre, trois cents villages namurois ont été dévastés. La paix conclue le 15 décembre 1431 voit les Liégeois, genou en terre, demander pardon à Philippe le Bon et s'engager à une indemnité de guerre de 100.000 nobles d'or d'Angleterre. De cette somme, qui ne sera jamais entièrement payée, Grandpré reçoit 1.600 florins (soit 70.400 heaumes de Namur) alors qu'elle avait demandé 12.000 clinquarts (720.000 heaumes) ; c'est là cependant une des plus fortes indemnités payées dans le comté, preuve que les dommages ont été importants ³⁶.

À l'expansion économique et la croissance démographique du XI^e au XIII^e siècle, succèdent aussi une crise agricole et un déclin marqué à la fin du Moyen Âge. À cette époque, l'habitat recule, des terres sont abandonnées, des hameaux se réduisent à quelques maisons. Wez est un exemple typique : ce qui n'est aujourd'hui qu'une grosse ferme était, avant ce repli de l'habitat, un véritable village, avec son église paroissiale et sa propre cour de justice. Il est vrai que le bourg se trouve au bord du ruisseau du Tronquoy et d'un long filon de terre plastique. La poterie est d'ailleurs la seule activité non agricole : pas de trace d'industrie du fer à Wierde, contrairement à ce que l'on connaît un peu plus bas, à Jausse, sur le Samson, qui est l'un des principaux centres de la métallurgie namuroise, avec quatre forges en activité dès le milieu du XIV^e siècle ³⁷.

Ces difficultés n'empêchent pas le prince d'imposer souvent des charges fiscales exceptionnelles pour financer ses guerres. Les comptes de la perception des États du comté de Namur donnent ainsi le détail de la contribution de 5.000 ridders accordée au duc de Bourgogne en 1444 *pour luy aider à supporter ses grands nécessités d'affaire* ³⁸. Cette comptabilité nous donne une idée des plus riches propriétaires des environs. À Wierde, le seigneur du lieu, Willem, paie 3 ridders, de même qu'un nommé Colart Marlier ; suivent Jehan Plateau, Pierart, bouvier de l'abbaye de Grandpré et Jehan de Froidebise. À Andoy, le même Pierart paie 2 ridders et le nommé Herbier 2,5. Les domaines des environs, dont les noms sonnent encore bien familièrement à nos oreilles après près de six siècles, ne sont pas épargnés : à Tronquoy, Collart d'Assesse paie 2 ridders, à Mointeigny – Montigny, parfois nommé Montigny *desseur* (dessus) Wierde, est le hameau où se trouve l'actuelle ferme Moreau –, Wignon doit 1,5 ridder ; à Wez, le bouvier de demoiselle de Bonneville est le plus riche et est redevable de la même somme. Tout cela reste cependant peu de chose au regard des fortunes urbaines, car à titre de comparaison, les cent dix plus riches citoyens de la ville de Namur paient en moyenne 10 ridders, les plus fortunés jusqu'à 26.

En 1464-1465, des aides sont imposées pour les fortifications de la ville de Namur. Elles sont calculées par paroisse en fonction du nombre de foyers, et les recettes, manifestement, ne sont pas à la mesure des espérances : *de la paroiche de Wierde qui estoit asssie à la some de 15 fl ; de Rin, où il y a le relation et rapport du dit lieu 26 feux, y compris 5 maisons de cheruaige, n'a été receu que 9*

36. D.-D. BROUWERS, *Indemnités pour dommages de guerre au pays de Namur en 1432*, ASAN, t. 40, 1932, p. 87-102.

37. A. GILLARD, *L'industrie du fer dans les localités du comté de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1345 à 1600*, Bruxelles, 1971.

38. D.-D. BROUWERS, *Les « aides » dans le comté de Namur au XV^e siècle*, Namur, 1929, p. 39-40.

moutons 5 heaumes. La recette semble meilleure pour la paroisse d'Andoy et Erpent, où pour trente feux, on encaisse 39 moutons et 14 heaumes. Quatre ans plus tard, le décompte des feux, est apparemment fait autrement, car dans la *déclaration des villes champêtres avec le nombre de feux estans en icelles* dans la banlieue et franchise de Namur, Wierde compte douze feux, Wez (*Wain*) trois, Basseilles (*Baceilles*) deux et Andoy (*Andewain*) trois ³⁹.

Les cours foncières

De nombreux documents relatifs à Wierde sont de nature judiciaire, ce qui nous amène à dire un mot de la justice médiévale ⁴⁰. À une division selon les compétences – cours censale, féodale ou allodiale selon qu'il s'agit de censives, de fiefs ou d'alleux –, s'ajoute une division verticale : basse justice ou justice foncière, haute justice ou justice hautaine ; ceci outre les cours réservées aux privilégiés ou causes de souveraineté et évidemment les juridictions ecclésiastiques. La cour censale foncière est de basse justice, elle connaît en fait des affaires de propriété, avec plutôt un rôle de notaire et de police rurale ; la cour censale hautaine exerce la juridiction personnelle, tant civile que pénale, sur tous les hommes non nobles ; la cour tréfoncière est de fait, du moins jusqu'à la fin du XIV^e siècle, une cour allodiale.

Toute justice émane du seigneur. Très tôt, cependant, celui-ci a délégué son droit de justice à certains de ses fidèles ou à des maisons religieuses. À Wierde et Wez, c'est l'abbaye de Grandpré qui possède ce droit, et des cours foncières distinctes fonctionnent dans les deux villages pour régler les affaires concernant les biens du domaine abbatial. À l'origine de cette délégation, un acte daté de 1284 constatant l'accord du comte de Flandre et marquis de Namur, Guy de Dampierre, et les religieux pour laisser à ceux-ci le droit de haute justice dans les alleux de Wierde et sur les serfs de Notre-Dame de Grandpré ⁴¹.

La cour foncière se réunit régulièrement en un lieu connu de tous. À Wierde, selon une tradition séculaire, la cour de justice se tient dans l'enceinte du cimetière, sous un arbre : *audit Wierdes le court st Pierre et tient on les plaix soubz un arbre lez le cimetière* ⁴². Le cimetière, jadis, entourait l'église et était totalement clos d'une muraille. Notons que c'est une ancienne coutume de mélanger les affaires des vivants et la mémoire des morts, qui ne s'éteindra que lentement, à la fin du Moyen Âge. La cour est composée d'un mayeur, principal représentant du seigneur et des échevins choisis parmi les notables, suffisamment âgés, bons chrétiens, possédant du bien, sachant lire et écrire. Un greffier tient les écritures de la cour de justice et sa comptabilité ; un sergent de justice est chargé des convocations et significations, il maintient l'ordre, arrête les condamnés, donne lecture de la sentence avant son exécution. Les archives laissent parfois quelque trace de ces gens. On sait ainsi que quand la haute cour de Grandpré

39. D.-D. BROUWERS, *ibid.*, p. 219.

40. B^{ON} DE MOREAU D'ANDROY, *L'organisation judiciaire du comté de Namur*, *ASAN*, t. 54, 1968, p. 167-229.

41. C. PIOT, *op. cit.*, n° 165.

42. A.É.N., *Abbaye de Géronsart*, reg. 3373, fol. 7.

siège à Wierde le 21 janvier 1430 ⁴³, Jehan Biamet en est le maire, tandis que les échevins ont pour nom Jehan de Limaing (Limoy), Jamar de Tronkoy (Tronquoy), Johan Stévenart, les frères Reinchoul et Collart de Repean (Reppeau), Pirart Malcorps et Pirart Delforge. Sept ans plus tard, un nouveau maire est en place : Jehan Dousart. En 1616, le mayeur de Wierde a nom Jean Thonet : il est parrain au baptême du petit Jean de Maizeroule, fils d'un seigneur voisin. On l'a dit, Wez relève d'une cour foncière séparée ; en 1403, le maire en est Colin de Limaing (Limoy).

La cour foncière doit convoquer les trois plaids généraux au cours de l'année, et les chefs de ménage sont tenus d'y assister. Le but de ces plaids est surtout d'informer la communauté des décisions, ordonnances et édits ; on y prend aussi les décisions concernant la communauté : entretien de la voirie et de l'église, répartition des charges, gestion des biens communs et des travaux agricoles. Une information de 1679, confirmant les droits de haute justice de Grandpré, rappelle que les plaids généraux sont tenus à Wierde trois fois par an depuis un temps immémorial. En ce qui concerne Wez, un acte de 1695 rappelle qu'ils doivent se tenir aux Rois, à Pâques et à la Saint-Remy.

Les Wierdois ne sont pas tous des citoyens modèles. En 1352, quand le comte Guillaume se trouve à Paris pour épouser Catherine de Savoie, une révolte des métiers éclate à Namur. Un mercier du nom de Jean de Wierde est au nombre des insurgés, qui se rassemblent, fomentent des émeutes, arrêtent charrettes et bateaux. Une fois le comte revenu, les révoltés implorent son pardon. Le 4 décembre, mardi suivant la saint André, ils sont condamnés à divers pèlerinages judiciaires, selon l'usage du temps ⁴⁴ : *Jehans de Wierde li merchenier* doit ainsi prendre besace et bâton pour se rendre jusqu'à Chypre ⁴⁵...

Grandpré et autres abbayes...

L'histoire de Wierde est intimement mêlée à celle des deux abbayes de la région, Géronsart, on l'a vu, et surtout Grandpré. L'abbaye de Grandpré est fondée *l'an 1231 de l'Incarnation du Seigneur, en la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge* par Marguerite, comtesse de Vianden. Elle dispose des biens qu'avait affectés à cette fin son frère Philippe de Courtenay, comte de Namur, mort à la croisade du roi Louis VIII contre les cathares. L'intention de fonder une maison à Grandpré et de lui donner des terres à Wierde était antérieure : dès 1220, le comte Philippe II avait confirmé la donation à la future abbaye par Ermengarde, veuve de Godefroid de Wierde, et par sa fille Ida, des biens qu'elles y possédaient ⁴⁶.

La nouvelle abbaye est une émanation de la grande abbaye de Villers, qui compte alors quatre cents religieux. Douze moines et un abbé envoyés par l'abbé Guillaume sont donc reçus le 11 août à Namur par le clergé et le peuple ; ils sont accueillis avec grande ferveur et conduits en procession au lieu de leur installation.

43. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 3002, *Abbaye de Grandpré*.

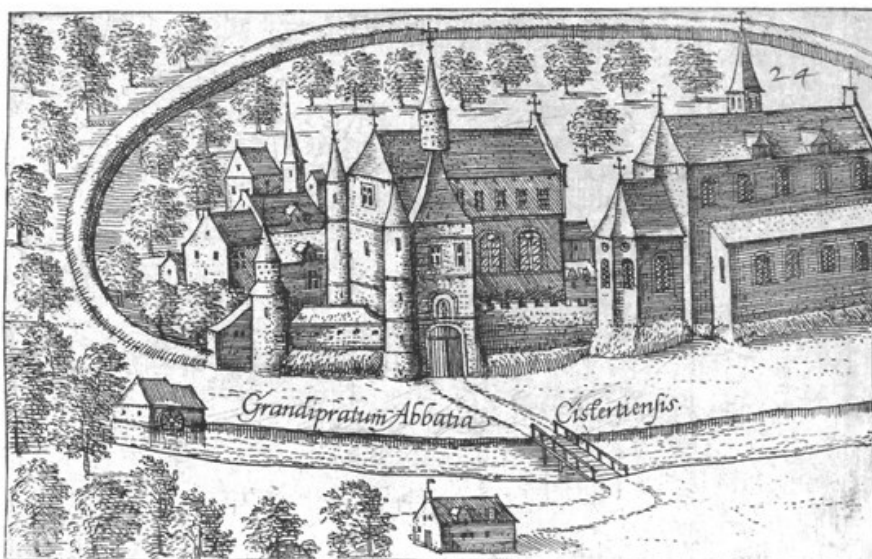
44. M. RONVAUX, *Pèlerins malgré eux*, dans *Namur, passés composés*, Namur, 2005, p. 205-222.

45. D.-D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Namur*, t. 4, Namur, 1920, n° 21.

46. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 2998, *Abbaye de Grandpré*.

Villers possède d'ailleurs déjà une grange à Grandpré, avec celles de Tronquoy à Wierde et celle de Borsu à Gesves. Le premier abbé de Grandpré, Jean est de noble famille ; la tradition veut qu'au jour de son adoubement de chevalier, il ait déposé le baudrier pour venir à Villers revêtir la bure blanche des moines. Jean meurt en 1240 et Gérard lui succède.

Les litiges ne vont pas tarder. Dès juin 1224, les habitants de Wierde s'opposent aux religieux, entendant faire valoir leurs droits dans les bois appartenant à l'abbaye. Denis, bailli du comte de Namur, charge les sires de Moriametz et de Noville de juger l'affaire : ils donnent tort aux habitants. Ce jugement a une autre importance : c'est le premier de notre histoire où un des juges, Reugo de Noville, est un chevalier non noble ⁴⁷. Curieusement, il figure dans une copie datée de 1477, que le copiste a fait précéder de ces mots : *Trouvé eu ung vieu papier commençant à pourir comme d'une sentence rendue contre ceulx de Wierde* ⁴⁸. D'autres conflits de même nature doivent être jugés, impliquant des nobles et non seulement des manants.



Abbaye de Grandpré, J.-B. GRAMAYE, *Les délices du Pays de Namur*, 1607.

Grandpré se constitue ainsi rapidement un vaste domaine foncier, éparpillé dans tout le Condroz. Dès sa fondation, l'abbaye possède à Wierde la grange de Tronquoy et la ferme de Montigny. Ces biens s'accroissent ensuite, au fil des libéralités et des échanges. Les droits de Grandpré à Wierde sont décrits dans une charte de 1283 qui fera référence des siècles durant. Elle est ainsi reprise dans une « information » du 16 avril 1679 ⁴⁹. Il est rappelé que l'abbaye a droit de haute justice sur les alleux de Wierde, qu'elle y perçoit les redevances personnelles. Chaque exploitant doit verser sa part, et l'on découvre dans ce document le nom

47. B^{ON} DE MOREAU D'ANDROY, *op. cit.*, ASAN, t. 54, 1968, p. 170.

48. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 3010, *Abbaye de Grandpré*.

49. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 3022, *Abbaye de Grandpré*.

de lieux-dits wierdois aujourd'hui disparus : Aux Miniers, Fadée, Bois de Fagne, Bois de Pierre. Les droits de l'abbaye sont ceux d'un seigneur foncier à part entière : ils comprennent le droit de chasse avec chiens et cors de chasse ; au XVIII^e siècle, les domestiques et les invités de l'abbé participeront aux parties de chasse.

En 1272, à la sainte Madeleine, l'abbaye acquiert de Jean de Bomal, moyennant un échange de biens, le moulin du Tronquoy. Ce moulin à eau sera au fil des siècles l'un des lieux les plus fréquentés du village ; il est planté en aval de deux grands étangs aujourd'hui disparus, à hauteur du trou des nutons ; ces étangs figurent encore sur les cartes du XIX^e siècle et leur emplacement, comme la digue de retenue, restent bien visibles aujourd'hui. Les manants de Wierde, Montigny, Sart-Bernard, Waing (Wez) et Monceau (Faulx) ont l'obligation de moudre leur grain au moulin de Wierde et nulle part ailleurs, sous peine d'une amende de 5 sols ; un meunier assermenté est chargé de percevoir les droits de mouture et de les reverser à l'abbaye. Et *s'il advenait que le dit mollin ardist (brûle) ou évist (soit inondé) les dis monnans devroient aller a mollin de Grandpreit, dedans l'abbaye.*



Détail de Ferraris (1777), le moulin et les étangs de retenue.

La même année, le 17 juillet, un jugement est rendu en faveur de l'abbaye contre les prétentions d'un certain Ernoul Tichebaus, qui prétend avoir des droits dans les bois de Grandpré. Le bailli et maire de Namur, un nommé Robert Bonechose, se déplace pour la circonstance, de même que le prévôt de Poilvache et même un chanoine et chantre de Saint-Aubain : *Nos faisons à savoir à tos ke nos fumes presens à Wierdre le dimanche devant la Magdeleine*, proclame le jugement. Sont aussi présents Allisandre, maire de Wierde et Watiers, chapelain de Wierde ⁵⁰.

Une dernière acquisition, le 14 décembre 1375, assure à Grandpré *le manoir situé près du moustier de Wierde, avec le jardin et les autres dépendances, plus un bonnier de pré devant le dit manoir*. L'arrangement est conclu entre l'abbé Gérard et Renier de Wierde, moyennant la cession d'une série de rentes qu'ils se partageaient jusque-là à Faux, Wierde et Sart-Bernard. Le comte de Namur donne à l'échange son accord, car ces rentes sont tenues de lui au titre de fiefs ⁵¹.

50. D.-D. BROUWERS, *L'administration et les finances du comté de Namur du XIII^e au XV^e siècle*, Sources, t. 1, Namur, 1910, p. 156 et A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 2998, *Abbaye de Grandpré*, t. 1, p. 77.

51. C. PIOT, *op. cit.*, n° 1065.

Grandpré et Géronsart ne sont pas les seules abbayes liées à l'histoire wierdoise, ni même les premières. Dès 1127, le comte Godefroid et la comtesse Ermesinde acquièrent de Richard de Wierde trente bonniers d'alleu à Sart-Bernard, dont ils gratifient les religieux de l'abbaye de Floreffe. Richard, de son côté, leur cède l'église dédiée à saint Denis, les droits d'usage et de pâturage dans les bois avoisinants, et abandonne aux frères qui s'établiraient en ce lieu l'exercice de la justice à l'égard des malfaiteurs ⁵². En 1250, Marie, mère de feu Henri de Dampierre, remet à l'abbaye de Salzinnes des biens de son fils à Wierde ⁵³.

Le Grand Hôpital

À côté des abbayes, un nouveau grand propriétaire s'impose dès la fin du XIII^e siècle, qui va acquérir des biens à Wierde et aux environs, comme d'ailleurs un peu partout dans le comté, accumulant un patrimoine foncier important, 500 hectares environ en moins d'un siècle : c'est le Grand Hôpital de Namur, l'*Hospital des povres ki siet a Namur au piet de nostre chastel* ⁵⁴, comme dit le comte Guy de Dampierre dans une première donation de 1273. Les inventaires des biens de l'institution, ancêtre de notre C.P.A.S., les fameux « Poillu Papier » et « Grand Papier », donnent le détail de son patrimoine aux environs de Wierde.

À Mont-Sainte-Marie, quatre locataires différents exploitent 40 bonniers de terre, 3 de prés et 5 de bois, les plus importants étant Ernoul Boseal et Pirlot d'Andenne. À Wez, l'Hôpital loue la ferme, une maison, des bois et prés, et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, son mambour (gestionnaire) paiera à l'abbaye de Grandpré, qui en détient la seigneurie, une redevance en nature de 30 muids et un setier d'épeautre. Mais c'est à Basseilles que le Grand Hôpital possède le plus vaste domaine et c'est d'ailleurs de loin le plus important de ses biens : Jean le Keux, maître du lieu, exploite 114 bonniers de terre, 7 de prés et 9 de bois ; on peut estimer cette superficie à environ 108 hectares, ce qui est considérable en un temps où le patrimoine foncier était très morcelé. Notons au passage que les comptes de l'Hôpital sont alors tenus par *Henri de Wierde comis et establis par ms. Le Maieur et le eschevins de Namur receveur d'y celui*.

Les guerres : Louis XIV et les autres...

On a eu un aperçu des dégâts causés par les guerres au XV^e siècle. La fin du siècle suivant est marquée par la reconquête des Pays-Bas soulevés contre les Espagnols ; dans l'anarchie générale, on voit à Wierde jusqu'à des soudards français. Le curé raconte : *Cette année 1578, le jour de la purification Notre-Dame, le chandeleuse, viendront loger sept enseignes des Francoys en notre village de Wierde, et fust violée notre église et pillée, et ses lettres des rentes des anniversaires pillée, dérobée ou bruslée, avec plusieurs livres, papiere, appartenant à moi frere Jean Hoex, curé dudict Wierde* ⁵⁵. En 1582, une enquête est diligentée par Guillaume de Masnuy, président du Conseil provincial et Jean de Dave,

53. D.-D. BROUWERS, *op. cit.*, t. 4, n° 129.

54. J. BORGNET et S. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Namur*, t. I., Namur, 1856, p. 51.

55. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, Cure de Wierde, liasse 2578, transcription dans le *Mémorandum* de 1787, p. 4.

conseiller, au sujet du rapport de la ferme de Wierde, pillée par *les gens de guerre* ⁵⁶. Les nombreux procès dont sont coutumiers les seigneurs de Reppeau en témoignent aussi : litige en 1592 avec une « demoiselle » Jeanne de Berwoets sur le paiement d'une rente gagée sur les fermes *de la Thour* à Andoy et de Reppeau à Wierde, occupées par les soldats ⁵⁷ ; autre procès six ans plus tard à propos du rapport de la ferme de Reppeau, pillée à maintes reprises par les gens de guerre ⁵⁸. Au milieu du siècle suivant, des régiments lorrains sont envoyés dans nos régions à la suite de l'alliance du roi Philippe IV et du duc de Lorraine Charles IV contre les ambitions françaises ; mal payés, ils vivent sur le pays.

Le règne de Louis XIV, cependant, va être plus pénible encore, et les quelques traces écrites conservées ne donnent qu'un faible aperçu de ce que doit être alors la vie des Wierdois, sans cesse molestés et ruinés par des armées qui semblent n'avoir pour terrain de bataille que leur pauvre campagne. Durant six ans, la guerre entre la France et les Provinces-Unies ravage le comté de Namur. Amis ? Ennemis ? Peu importe, les soudards de tous bords écument le pays. À Wierde et alentour, les années 1674 et 1675 sont les plus terribles. En juin 1674, le comte de Souches, un huguenot émigré qui commande l'armée impériale, accourt au secours des Espagnols et installe un camp de 30.000 soldats allemands dans la vallée du Tronquoy. Le curé de Wierde témoigne : *les Allemands ont campé depuis le chemin de Gesves jusqu'à Jausse-les-Férons, ont ruiné et foulé aux pieds les terrains pendant 7 jours ; nous avons tous été ruinés* ⁵⁹. Les fermes de Basseilles et de Wez sont ravagées. Cette guerre est fatale à Mont-Sainte-Marie. Le hameau n'avait déjà plus qu'une dizaine de maisons en 1675 : elles sont toutes pillées et brûlées par les soldats. Seules seront reconstruites les trois bâtisses qui s'y trouvent encore aujourd'hui, au nombre desquelles le presbytère, que le curé relève lui-même. Pendant des années, les procédures judiciaires tentent d'évaluer l'étendue des dégâts, car les fermages, évidemment, s'en ressentent. Plusieurs enquêtes se rapportent au litige opposant l'abbaye de Grandpré et le Grand Hôpital de Namur à propos du rendement de la ferme de celui-ci *en l'an que les troupes impériales ont séjourné à Wierde et aux environs* ⁶⁰.

En 1688 éclate la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg, cette alliance contre Louis XIV qui amène à Namur ses sièges les plus fameux. En 1691, les opérations militaires se rapprochent. On fait sauter l'antique château de Samson. Le 12 septembre à 6 heures du matin, l'armée du comte de la Lippe et du landgrave de Hesse passe la Meuse au gué de la porte Saint-Nicolas avec un bagage prodigieux et une très belle artillerie et vient camper dans la plaine de Wierde, jusqu'à Mozet ⁶¹. Le scénario est connu. Vient le siège de 1692, qui n'a pas laissé de souvenir particulier à Wierde ; il est vrai que le mouvement des armées se fait surtout au nord de Namur, même si le marquis de Rubentel établit ses quartiers à

56. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Inventaire analytique des Enquêtes judiciaires du Conseil de Namur*, t. 1, Bruxelles, 1966-1981, n° 1041.

57. *Ibid.*, t. 1, n° 1498.

58. *Ibid.*, t. 1, n° 1893.

59. ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Registres de la cure de Wierde*, 1. p. 177.

60. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. IV, n° 7100 et 7405.

61. C.-G.ROLAND, *Remarques touchant la ville de Namur*, dans *Chronique namuroise*, A.S.A.N., t. 29, 1910, p. 124.

Erpent. En 1695, par contre, une enquête judiciaire fait état de quelques dommages de guerre : des palissades sont réquisitionnées dans le village de Wierde au profit des troupes françaises occupant Namur *peu de temps avant le dernier siège de cette ville* et des chevaux appartenant aux nommés Pierre Grenson et Hubert Dannevoie sont attelés aux chariots qui en sont chargés. Mais voilà qu'un parti d'Espagnols enlève le tout, et les propriétaires perdent leurs bêtes : ils demandent donc des dommages et intérêts à la communauté de Wierde ⁶².

En août 1703, durant la guerre de succession d'Espagne, nouveau passage de troupes lors du siège de Huy ; pour inquiéter les arrières des ennemis et avoir un corps prêt à s'avancer vers la Moselle, les Français passent la Meuse, campent à Jambes, puis, le 20 août, le marquis Pracontal s'avance et reconnaît *une hauteur d'environ 1200 pas d'étendue entre les villages de Naninne et Wierde*. On reconnaît sans peine la description des lieux : *ce poste était couvert à sa droite par un grand vallon et un ruisseau qui allait au château de Dave, et à sa gauche par un autre ruisseau et un vallon très difficile qui prenait sa naissance au village de Wierde, allait au défilé de Mozet et se joignait à Goyet à celui de Jausse et de l'abbaye de Grandpré qui descendait dans la Meuse près du château de Samson* ⁶³.

Wierde de famille en famille

Après le Moyen Âge, la seigneurie de Wierde va plus d'une fois changer de mains : elle est donnée à cens à Hugues d'Imigny en 1477, on la voit en 1517 relevant de Gérard de Hollogne, mayer d'Andenne ⁶⁴, elle est vendue à Noël Lardenois en 1559. Celui-ci est cité parmi les trente conseillers ayant siégé au Conseil de Namur au XV^e siècle ⁶⁵ ; il s'y trouve même aux côtés d'un certain Jean Van Wert dont la famille, quelquefois citée au XVII^e siècle, ne semble avoir aucun lien avec Wierde. Les Lardenois de Ville sont une famille noble omniprésente en Condroz et Hesbaye aux XVI^e et XVII^e siècles. Toujours est-il que ce Noël Lardenois ne garde guère la seigneurie, qui passe à la famille des Maillen dès 1562, peut-être par simple succession, car des liens matrimoniaux sont noués entre les deux familles : elle la conservera pendant 134 ans.

Diverses traces des Maillen, seigneurs de Wierde, nous restent au hasard des documents anciens, des généalogies ⁶⁶ et des pierres tombales presque effacées ou même remployées dans la reconstruction de l'église. Trop peu pour faire une histoire vivante, assez pour laisser quelques balises. Un premier Gérard de Maillen épouse Jeanne de Hollogne, dame de Wierde ; ils ont deux fils, Jean, tué au service de l'Espagne et Gérard, mort chez lui le 18 janvier 1636, enterré sous une pierre ornée de ses huit quartiers de noblesse et des huit quartiers de sa femme, Jeanne de Marbaix de Loverval, chanoinesse de Moustier. C'est ce seigneur de

62. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. IV, n° 8211 et 8222.

63. Lieutenant général DE VAULT, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, t. 3, Paris, 1838.

64. V. MISSON, *Le chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne*, Namur, 1889, p. 58.

65. DE STASSART, *Sur les Conseillers, les Procureurs-Généraux, les Greffiers et les Présidents du conseil de Namur*, *Bulletin et annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. 3, Anvers, 1846, p. 142.

66. Cf. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1857.

Wierde qui apparaît dans une enquête de 1612 du Conseil de Namur à propos d'un litige sur l'état et la valeur d'une ferme du village *brûlée durant les troubles* ; il y est question d'une *vieille tour en pierre* ⁶⁷.

Son fils aîné, Louis, meurt célibataire en 1668 et est enterré avec ses parents ; c'est lui le *seigneur foncier de Wiedes* que le roi d'Espagne Philippe IV autorise en 1646 à *démembrer du gros de son fief et vendre 40 bonniers de bois qui resteront néanmoins sujets à relief* ⁶⁸. Sa fille Marie, *dame de Wierde*, s'unit en 1646 à Jean de Waha. Restent quatre autres enfants, Philippe, Gérard, Agnès, Jean ; le premier est mêlé en 1627 – erreur de jeunesse ? – à une vilaine affaire : avec Thierry de Robionoy, son voisin de Reppeau, il est poursuivi pour avoir outragé et battu le frère Lambert de Streele, religieux de Géronsart et curé d'Andoy.

Le 2 avril 1687, un personnage important acquiert la seigneurie par engagère, c'est-à-dire moyennant le paiement d'une somme et avec la possibilité pour le cédant de rentrer en possession en remboursant le prix versé : c'est Nicolas-Philippe de Wespín. Il est avocat au conseil de Namur, conseiller en 1679 et enfin président en 1692. C'est lui qui fait aménager à Andoy la vieille tour et construire la ferme attenante. Mais voilà qu'en pleine gloire, le nouveau seigneur tombe mort en pleine séance du Conseil qu'il préside, le 17 novembre 1724 ⁶⁹ ! Son fils Pierre-Joseph lui succède l'année suivante, et si on le voit aussi au Conseil provincial, ce n'est que pour plaider contre le comte de La Roche, seigneur de Dave, qu'il accuse d'empiéter sur ses terres. Le procureur général lui donne d'ailleurs raison ⁷⁰. Les pièces de ce procès sont intéressantes, car elles font références à la *chaussée nouvellement construite* ou *nouvelle chaussée de Luxembourg* et au *viel chemin allant de Namur à Marche ou Luxembourg*.

La seigneurie des Wespín sur Wierde est éphémère, mais les informations sont contradictoires sur la date exacte de son passage dans le giron des Waha. P.-J. de Wespín est toujours cité comme seigneur de Wierde et Andoy en 1719 et 1725. Pourtant, Louis de Waha, chanoine de Saint-Martin à Liège, porte à sa mort en 1716 le titre de seigneur foncier de Wierde ; il est le fils de Marie de Maillen, dame de Wierde († 1687), qui a épousé en 1646, à Limoy, Jean, baron de Waha et du Saint-Empire. Peut-être a-t-on anticipé dans les titres des arrangements entérinés avec retard ? Quoi qu'il en soit, la seigneurie est vendue aux Waha et c'est en 1733 que le sire de Wespín est autorisé à séparer les deux seigneuries de Wierde et d'Andoy, ne conservant que cette dernière.

C'est donc par les Waha que se transmet le fief de Wierde jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le premier Louis de Waha meurt dès 1734 ; son fils, Louis également, naît à Wierde en 1726 ; il est reçu comme membre de l'État noble du comté de Namur le 3 avril 1767, année de son mariage avec Françoise de Senzeilles de Soumagne. Curieusement, aucun de ses quatre fils ne se marie.

67. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 2, n° 3016.

68. *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. 5, Bruxelles, 1863 p. 184.

69. H. RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE, *Les échevins de Namur*, ASAN, t. 25, 1905, p. 350-351.

70. L. LAHAYE et RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE, *Inventaire analytique des pièces et dossiers contenus dans la correspondance du Conseil provincial et du procureur général de Namur*, Namur, 1892, p. 9 et C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 5, n° 9261 et 9911.

Auguste de Waha (1773-1845) est le dernier occupant du château ; il est aussi le premier bourgmestre de Wierde, mais la lignée s'éteint avec lui. Les Waha sont discrets, on ne les voit guère devant les tribunaux ; la revendication de rentes à charge du domaine, en 1774, est l'exception ⁷¹. Après eux, les de Pierpont sont propriétaires du château, jusqu'à la mort en 1929 d'Edmond de Pierpont, qui ne laisse que trois filles ; c'est l'aînée, Mme Conrad de Kerkhove d'Exaerde de Taravisée, qui remet en 1935 tous les papiers des deux familles aux Archives de l'État à Namur ⁷² : le chercheur y trouvera sans doute de quoi étudier une bonne part de l'histoire locale. Le petit château de pierre, construit dans la première moitié du XVIII^e siècle et remanié au XIX^e, sera alors propriété des familles de Kerckhove, puis de Jamblinne de Meux. En contrebas du château se trouvait naguère un étang.



Le château au début du XX^e siècle.

Andoy et ses seigneurs

Andoy est au Moyen Âge bien plus discret que Wierde et même que les autres hameaux de celle-ci. Ce n'est qu'aux Temps Modernes que sa seigneurie va acquérir quelque renom et son bourg quelque ampleur.

Tout comme à Wierde, une tour de chevalier se dresse à Andoy au XIII^e siècle, tour disparue à la construction ultérieure du château. Un Pierlot ou Pirlot d'Andewain apparaît dans quelques actes de la seconde moitié du XIV^e siècle relatifs aux terres du Grand Hôpital de Namur et révélateurs de la crise agricole qui sévit à l'époque. Pierlot acquiert l'exploitation de terres à Bossimé, puis les abandonne ; il en exploite une autre à Mont-Sainte-Marie, dont le cens est par contre régulièrement payé. Plus tard, en 1461, un Jean d'Andoy se porte adjudicataire d'une terre à Meux proposée par le gouverneur de l'Hôpital et

71. L. LAHAYE et H. RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE, *op cit*, p. 62.

72. J. MARECHAL, *Familles de Waha - de Pierpont (1194-19^e siècle) Inventaires des archives provenant du château de Wierde*, AGR, Bruxelles, 1988.

abandonnée depuis longtemps en raison du cens trop élevé ⁷³. L'acte ancien le plus intéressant relatif à Andoy est cependant sans conteste celui du 17 juin 1328 relatif à l'exploitation de la derle, où Jean de Flandre donne à cens aux batteurs de cuivre de Bouvignes la *derlière Sordresse* d'Andoy : on y reviendra.

Avant 1495, la terre échoit à Rodrigo de Lalaing. Ce conseiller de Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, y serait mort en 1506. Les Lalaing vendent Andoy en 1534 à Jacques le Thourier, bourgeois de Namur. Entre-temps, le village s'est peuplé et l'abbaye de Géronsart songe à lui trouver un prêtre à demeure, car les paroissiens doivent jusque-là courir à Erpent pour faire leurs dévotions.

Les habitants d'Andoy seraient-ils violents ? On pourrait le croire, au vu des enquêtes du Conseil provincial, qui font état de quelques vilaines affaires au milieu du XVII^e siècle. En 1635, il s'agit de coups et blessures portés au moyen d'un *bracquet* (petite épée) lors d'une rixe au village impliquant les dénommés François de Sorée et Engelbert le Jeune ⁷⁴. En 1644, nouvelle querelle violente impliquant Jean du Rieux, maître de poste au Vivier l'Agneau ⁷⁵. En 1658, c'est une affaire de vol de chevaux qui défraye la chronique, au détriment du capitaine La Baume, qui loge avec ses troupes à Andoy. On apprend qu'au moment des faits, les manants du village se sont réfugiés dans l'église et n'en sont sortis qu'au départ de la troupe ⁷⁶.

D'autres affaires mineures aboutissent à la même époque devant cette juridiction : en 1709, les religieux de Géronsart intentent un procès aux manants d'Andoy pour les forcer à réparer et entretenir leur église ⁷⁷ ; en 1728, il est question de la caution promise par une demoiselle Dagens pour l'adjudication d'une vache lors d'une vente publique dans le village ⁷⁸ !

En 1734, au lendemain de sa séparation d'avec Wierde, la seigneurie est relevée par le chapitre de Saint-Aubain à Namur. Deux ans plus tard, les Ghislenghien y emménagent mais Charles-Eugène Alexandre de Gillenghien meurt bientôt sans guère profiter de son bien et ses héritiers, Marie-Agnès Jacquet et ses enfants, sont contraints de vendre le château et la terre, comportant environ 130 bonniers, avec les seigneuries hautaines d'Andoy et de Basseille. L'acheteur ? Il n'a pas de particule, mais il a de l'argent, beaucoup d'argent : c'est le maître de forges, batteur et fondeur de cuivre Michel Raymond. Il paye 28.671 florins pour le domaine, 600 écus pour la seigneurie d'Andoy et 150 pour celle de Basseilles. Il devient maître des lieux le 16 avril 1763, il mourra le 11 mai 1780.

Les Raymond sont une des plus riches familles du comté : Jean, le fondateur, un industriel originaire de Savoie ; batteur, fondeur et papetier, il a été reçu bourgeois de Namur le 5 mai 1635. Son descendant Michel Raymond achète le château d'Andoy, ainsi que ceux de Lesve et de Bois-de-Villers et il entreprend d'importants travaux dont il ne voit pas la fin. Sa veuve Marie-Joseph Haccourt

73. GÉNICOT Léopold, *La crise agricole...*, p. 57, 63.

74. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, t. 3, n° 4304.

75. *Ibid.*, t. 3, n° 4771.

76. *Ibid.*, t. 3, n° 5475.

77. *Ibid.*, t. 5, n° 8805 et 8816.

78. *Ibid.*, t. 5, n° 9462.

les achève et on lui doit les beaux décors stuqués de style Louis XVI, l'orangerie, une volière magnifique. C'est alors que le château prend son apparence actuelle en « U », grâce à l'aile des remises à voitures que transformera plus tard en salons d'été Henri Lambert, maître verrier de Charleroi, qui louera le château de 1905 à 1917. La vieille tour-donjon en grès est remaniée ; elle est enserrée entre deux ailes de brique et pierre bleue, datées du siècle précédent. La vieille châtelaine ne mourra qu'en 1797, éclipsée par sa fille aînée Ferdinande, un personnage dont la vie pourrait inspirer un roman.



Château d'Andoy, dessin à la plume du général de Howen, 1821, Collection S.A.N.

Ferdinande, née en 1746, épouse en 1765 le chevalier Guillaume de Moreau, le jeune et très riche seigneur de Bioul. Ils ont trois enfants quand Guillaume meurt brutalement, onze ans plus tard. Ferdinande perd un peu la tête, devient fantasque. On lui prête une liaison avec Schoenfeldt, qui occupe Andoy le camp des États pendant la révolution brabançonne. Calomnie ? En tout cas, elle se lance bientôt dans un amour à corps perdu avec un jeune émigré français, Louis de la Roche de Viersac. Il n'a guère de scrupule, abuse de sa fortune, l'épouse secrètement, mais la conduit derechef à l'autel, publiquement cette fois, douze ans plus tard. Personnage singulier que cette dame d'Andoy, rusée, cynique, qui se ruine totalement au jeu, qui nourrit un amour despotique pour ses enfants, amour changé en haine quand ils se rebiffent contre sa ruineuse liaison, qui achète sans état d'âme les biens ecclésiastiques à la Révolution, mais rend l'église et le presbytère d'Andoy au culte dès qu'il est rétabli. *Et cependant*, conclut son descendant le baron de Moreau d'Andoy, *elle devait posséder des qualités réellement attachantes, car, malgré ses torts, ses contemporains paraissent avoir conservé le souvenir étonné, amusé, et malgré tout, sympathique d'une femme spontanée, optimiste, généreuse et intelligente, d'une exquise féminité, mais capable des pires sottises quand elle est dominée par ses passions* ⁷⁹. À sa mort, on ne peut éviter la vente publique, mais c'est son fils Charles qui achète le tout :

79. BON A. DE MOREAU D'ANDOY, *Ferdinande Raymond dite d'Andoy Douairière de Moreau de Bioul et Comtesse de la Roche 1746-1824*, t. 55, 1970, p. 283-323.

château, dépendances, bois et fermes – la ferme du château et la *grande cense*, naguère propriété de Géronsart – pour la somme rondelette de 118.125 florins. Quant au veuf, il devient la même année bourgmestre-président de la ville de Namur et se console bientôt dans les bras de la sœur du directeur de la loterie royale...

La famille de Moreau d'Andoy se remet cependant de ces vicissitudes. Quatre de ses membres sont bourgmestres de Wierde en moins d'un siècle, de 1845 à 1944, d'autres sont prêtres, tous sont les bienfaiteurs de la paroisse. Dans cette dynastie, deux personnalités se distinguent. Alphonse, d'abord, né au château d'Andoy le 8 mars 1840, fait de brillantes études de droit à l'Université de Liège. Il séjourne à Rome et à Paris avant de ceindre, à vingt-cinq ans, l'écharpe maïorale de Wierde, qu'il conservera vingt ans. Élu conseiller provincial puis député catholique de Namur de 1876 à 1894, il est mêlé à tous les grands débats politiques et multiplie les assauts contre le libéral Frère-Orban sur la question brûlante de l'enseignement. Il est nommé ministre des Affaires étrangères en 1884 et renoue les relations diplomatiques avec Rome ; il passe ensuite à l'Agriculture, l'Industrie et aux Travaux publics. Il se retire pour cause de maladie en 1888 et redevient simple député ; sa vie politique se termine en 1894, année où il préside à Anvers le Congrès de la Paix. Dans ses dernières années, il est directeur de la Banque Nationale de Belgique, avant de mourir, le 3 août 1911.

Son petit-fils Jean est aussi une personnalité remarquable. À la faculté de droit de Louvain, il se lie à Marc Delforge et se lance dans le journalisme avec lui en 1935, se chargeant chez *Vers l'Avenir* de la politique étrangère. Nommé bourgmestre de Wierde en 1939, à l'âge de 33 ans, il entre dans la résistance active dès août 1940 et publie les premiers journaux clandestins de Namur. Avec sa sœur, il est membre actif au réseau Dewez. En 1942, il refuse de gagner Londres avec son ami Delforge. Finalement arrêté, il meurt en déportation au camp de Dora le 6 décembre 1944.

Sorciers et hérétiques

On sait le tribut important payé par les Pays-Bas à l'intolérance religieuse. Wierde ne semble guère avoir été touchée par la réforme luthérienne et sa répression. Un seul cas d'enquête est signalé, et encore s'est-il heureusement conclu : *le xviij^e jour dudit mois (mars 1535, style de Liège), le sergent de Wierde amena ung home en la ville de Namur, disant qu'il estoit lutérien ; lequel après qu'il eult esté bien deument interrogé et examiné sur ce, fut trouvé que c'estoit ung pouvre homme innocent* ⁸⁰. Pas d'avantage de ces chasses aux sorciers et sorcières, dont on connaît pourtant l'ampleur dans le Namurois ⁸¹. Un seul cas de procès est cité, celui d'un nommé Jean Foute (sic !), jugé en 1615 et acquitté ⁸².

Reste évidemment le fameux cas Barabbas, dont le nom hante encore la

80. *Compte de J. de Hemptines*, n° 15550 f° xvj, cité dans HENNE A., *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. 9, Bruxelles, 1859, p. 38.

81. E. BROUETTE, *La sorcellerie dans le comté de Namur au début de l'époque moderne (1509-1646)*, ASAN, t. 47, 1954, p. 359-420.

82. A.G.R., *Chambre des Comptes*, reg. 15557, f° 201 r°.

légende locale. Selon un cerclemenage (acte cadastral) de 1672 cité par l'abbé Blouard ⁸³, le nom du lieu-dit viendrait d'une femme nommée Marie Barabbas pendue antérieurement en cet endroit, probablement pour délit de sorcellerie : *Sommes esté conduit du cotté d'occident, au grand chemin allant de Namur à Luxembourg, en un endroit où il y at eu cidevant un gibet planté, auquel a esté pendue une femme nomée Barbe Barrabas, par sentence rendue en la haulte Court d'Entre-Meuse et Arche, et auquel lieu aboutissent trois jurisdictions, savoir celle de la haulte court de Namur, du cotté d'occident, celle du Sart-Bernard du cotté de midy, et celle de Mons Arville et les sarts, du cotté de septentrion, ou avons faict planter la première borne*. Il y avait en effet une potence, encore citée dans un bornage de 1708, en ce lieu-dit qui fait aujourd'hui la limite entre Namur et Assesse. L'hypothèse de l'abbé Blouard est cependant assez incertaine, car le supplice de la pendaison n'était pratiqué que très exceptionnellement dans les cas de sorcellerie : on n'en connaît aucun dans les 366 procès pour sorcellerie jugés dans le comté de Namur de 1509 à 1646, où le bûcher précédé de strangulation est la règle ; de plus, cette affaire n'a laissé aucune autre trace dans les archives.

Faits divers

Les enquêtes judiciaires du Conseil de Namur rapportent quelques affaires concernant Wierde. En 1550, il s'agit d'une requête d'un certain Bastien de Lalloux, qui accuse François de Fresnes d'avoir proféré injures et menaces dans le cimetière du village ⁸⁴. Quinze ans plus tard, les conseillers Charles de Nicquet et Godefroid de Ponty viennent enquêter à Wierde : ils instruisent un conflit de juridiction entre Robert de Boulant, seigneur de Dave, et les échevins de Namur, au sujet de l'arrestation par ceux-ci du nommé Pierre Stevenotte ; chacun prétend que le lieu de la prise de corps, en l'occurrence le chemin devant l'église de Wierde, à proximité de son croisement avec celui d'Andoy, est de son ressort ⁸⁵.

Épisode dramatique en 1640, où Andrieu Herbert, manant de Wierde est tué lors d'une échauffourée à l'auberge Saint-Nicolas à Jambes. En 1685 enfin, Marc Dehoux, lieutenant-mayeur de Wierde est en conflit avec Étienne Defossez au sujet du travail de Melchior Denison, ouvrier agricole, *engagé à vendre des mouches à miel et à marchander pour travailler le bois en qualité de manouvrier...*

Les affaires civiles font moins de vagues. On note au XVI^e siècle un conflit successoral mettant en cause un Wierdois du nom de Jacques Gerlach, pour lequel il faut recourir à l'enquête par turbe c'est-à-dire au témoignage sur les usages anciens d'habitants d'âge mûr, d'expérience reconnue, et en nombre suffisant : *turba* signifie *la foule*. Il est jugé que selon la coutume du pays de Liège « usée » au comté de Namur, un héritier mâle ne succède aux biens de ses parents que s'il leur survit ⁸⁶. Les litiges révèlent les soucis de la vie à la campagne, avec des haines

83. R. BLOUARD, *Mont-Ste-Marie et Arville, Guetteur Wallon*, 1952, p. 202.

84. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 1, n° 327.

85. *Ibid.*, t. 1, n° 102.

86. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE et P. GODDING, *Enquêtes par turbe du conseil de Namur (1496-1630)*, Bruxelles, 1972, n° 133.



Le mystère de Jacques de Wert

Parmi les grands noms de la Renaissance, se trouve un musicien fameux du nom de Giaches (Jacques) de Wert, né en 1535 et mort en 1596. Ce fut un compositeur fécond, glorifié par Monteverdi et Palestrina, qui l'appelait *Giaches il virtuose raro* ; dix recueils de ses madrigaux furent imprimés à Venise

de 1580 à 1591. On considère généralement que le musicien est originaire de Weert, près d'Anvers et qu'à l'instar de nombreux artistes de son temps, il est parti exercer son art en Italie. D'abord chantre, il devint maître de chapelle des Gonzague à Mantoue vers 1565 malgré les jalousies et quelques épisodes vaudevillesques.

Wert, Wierde : il n'y a qu'un pas. Un pas que le musicologue namurois Paul Moret franchit allègrement pour affirmer que le grand homme serait né chez nous. Il cite une date, le 14 mai 1535, et même une famille, celle des de Wierde, seigneurs du lieu. L'explication ? Le sire de Wierde se serait trouvé dans l'état-major du duc de Mantoue, capitaine de Charles-Quint ; celui-ci, de passage à Namur, aurait été séduit par les qualités du jeune musicien et l'aurait ramené chez lui. On se prend à rêver à cette aventure, on imagine un grand concert en l'église de Wierde organisé par les Compagnons du Tronquoy en hommage au génial enfant du pays...

Il est vrai que Ferdinand de Gonzague, marquis de Mantoue (1507-1557) était mélomane : en 1532, c'est même lui qui avait emmené de Mons le grand Roland de Lassus pour le prendre à son service. En 1554, il se trouvait bien dans l'armée de Charles-Quint, qui l'avait démis de sa charge de gouverneur de Milan et convoqué à Bruxelles, et en juillet, l'empereur déploya en effet à Bouge une armée pour faire face à l'invasion du comté de Namur par Henri II : c'est l'année de la prise dramatique de Poilvache, Montaigne et Bouvignes par les troupes françaises. Le lien reste cependant à faire avec Wierde : rien n'indique qu'un seigneur de Wierde ait combattu pour l'empereur et côtoyé Gonzague. On n'a pas non plus de trace de notre musicien en Italie avant 1558, année de la mort du marquis à Bruxelles. Quant à son nom même, il sème aussi le doute : le terme exact de Wert n'a jamais été utilisée dans aucun document, même si une forme contemporaine du toponyme (Weerd) en est proche ; l'ancienne famille de Wierde avait d'ailleurs depuis longtemps disparu et les familles titulaires après elle de la seigneurie se désignaient naturellement d'abord par le nom de leur famille. Des van Wert ou van Werdt sont cités à partir de 1574 et au cours du siècle suivant, mais sans jamais aucun lien avec le village ; le premier, prénommé Goes, est mêlé au commerce de grain avec la Hollande, les suivants seront gens de robe à Namur : rien de très wierdois dans tout cela, mais au contraire la suggestion de bien d'autres origines possibles. Il se trouve d'ailleurs d'autres de Wert dont on n'a jamais songé à faire le lien avec Wierde, à commencer par le fameux Jean de Wert, général redoutable originaire de Wert en Gueldre (Limbourg hollandais), dont la capture à la bataille de Rhinfeld a donné lieu à des chansons et à une expression qui fit jadis florès : *je m'en moque comme de Jean de Wert*. Le mystère, sans doute, demeurera toujours entier...

cation de coupes dans les bois communaux, dégâts causés par les chevaux de l'un dans la prairie de l'autre à La Perche ⁸⁷...

Finances et patrimoine

Les impôts et redevances sont une préoccupation de tout temps, comme la sauvegarde des droits coutumiers. On connaît le détail de la taille perçue au XIII^e siècle au profit du comte ; elle est révélatrice de la richesse des divers hameaux : Wierde doit 75 sous, Sart-Bernard 42 sous, Wez (*Waim*) et Basseilles (*Bacheles*) ensemble 40 sous, Mont (*Mons*) 30 sous, Arville 7 sous et Montigny (*Montingni*) 5 sous. Il n'est pas encore question d'Andoy en tant que tel ⁸⁸.

Les documents, litiges et relevés de nature fiscale sont d'ailleurs des sources précieuses à bien des égards ; amusantes parfois, telle, à la fin du Moyen Âge,

L'affaire du pont de Jambes

Au XIV^e siècle, les habitants de l'alleu de Wierde sont *manants et inhabitants* de la franchise de Namur et soumis donc à des impôts levés au profit de la ville. Ils jouissent cependant d'un statut un peu particulier : ils sont exemptés des droits de chaussage (impôt pour l'entretien de la voirie) et de tonlieu (taxe sur la vente des marchandises), mais doivent en contrepartie contribuer aux frais d'entretien et de réparation du pont de Jambes : ce sont les droits de *fonsage et retenage*. Or, le pont de pierre souffre beaucoup : usure du temps, crues et dégâts des glaces laissent bien des traces au fil des siècles dans les livres de comptes de la ville.

Un curieux différend naît en 1388. La municipalité a dû l'année précédente reconstruire la partie du pont qui se trouve entre le pont-levis et l'archière et elle a fait placer pour cela des planches et solives recouvertes d'un pavement. Elle réclame donc aux Wierdois la somme de 200 heaumes : les Wierdois ne l'entendent pas de cette oreille et ne consentent à prendre en charge que deux planches ou un chêne coupé en deux. Le conflit est donc porté devant l'échevinage et les parties échangent leurs arguments : *Si avoient li VI esleus de l'année passée fait celle certaine partie toute nueve de bonnez planchez de boins merins, et bien pavé deseur, qui avoir costé grant argent*, affirment les uns ; *quant il y avoit à faire il devoient un chaisne fendut en deux et plus riens n'en devoient, disoient et maintenoient* les autres.

La cour coupe la poire en deux et condamne les Wierdois à payer 102 heaumes en une jolie formulation où ils entendent nourrir paix et amour entre ceux dudit alleu et la bonne ville, assurant que les travaux ont été si bien faits qu'il ne faut s'attendre à aucune dépense nouvelle avant longtemps : *Lidis maires et eschevins pour nourrir pais et amour entre cheaz dodit alloe et le bonne ville de Namur, par bonne et aimable composition, dissent et prononcharent tuit d'un acort, pour chu que ceste partie dodit pont entre le pont et l'archiere astoit faite toute nuefe et si finement que, sens male fortune, par raison il n'y feroit riens mettre devens XX ans, XXX ou XL ou plus* ⁸⁹...

87. C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *op. cit.*, t. 6, n° 10795, 10797, 10808, 10811.

88. D.-D. BROUWERS, *Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e siècle*, t. 1, Namur, 1910, p. 246-246.

89. *Reg. aux sentences et soumissions concernant le criminel...* 1383 à 1389, fol. 28, cité par BORGNET J., *Promenades dans Namur*, Namur, 1851-1859, p. 146-148 dans la réimpression anastasique.

l'affaire des Wierdois et du pont de Jambes...

Pour lever justement l'impôt, il faut connaître la richesse des contribuables, et diverses démarches sont entreprises à cette fin, qui donnent une idée de l'importance des villages et de leur patrimoine foncier. En 1464-1465, le compte communal de Namur détaille une aide levée pour les fortifications de la ville ⁹⁰ ; la paroisse de Wierde où il y a le relation et rapport du curé dudit lieu 26 feux, y compris 5 maisons de cheruaige, est imposée pour 15 florins. En 1469, une déclaration des villes champestre avec le nombre des feux estans en icelles » fait état de douze feux à Wierde et douze à Andewain.

Ceci est encore très imprécis à côté des *terriers du comté de Namur*, inventaire du patrimoine foncier dressé en 1602-1603 sur ordre du souverain à des fins fiscales ⁹¹. Ils s'intitulent plus exactement : *Rapport et relation que à monseigneur le conte d'Egmont, prince de Gavre (...) gouverneur, capitaine-général et Souverain Bailly du pays et comté de Namur, et à messieurs les députés des Prélats et nobles dudit pays, font Anthoine Minet, Adolphe Dubois et Pierre Henrart... visitation et examen général du porté, grandeur et extension de tous les offices, villaiges et hameaux dudit comté de Namur*. Les terriers donnent une vue des principales propriétés de Wierde et Andoy à l'époque. Sans surprise, l'abbaye de Grandpré et le sieur de Maillen disposent des plus importants patrimoines fonciers, mais on remarque aussi le nom de Thierry Hannon, qui donne en location un total de 6 charrues ; le bourgmestre ou chairier de Namur possède à Wierde l'importante ferme de Reppeau. On notera que les surfaces sont mesurées par « charrue », étendue de terre susceptible d'être cultivée en un an avec un soc, soit 30 bonniers ou un peu plus de 28 hectares. En 1612, la charrue est taxée à 7 florins et 7 sols ; le manouvrier (ouvrier agricole) lui-même est mis à contribution pour une demi-charrue, ce qui suscite des doléances : *plusieurs se*

Les « terriers »

Wierde

Cense de l'abbaye de Grandpré, tenue par Denis Kinart censier, 2 charrues.

Cense de S^r de Maillien, 2 charrues.

Cense de Repeau, appartenant à Thierry Hannon et tenu par Pierre le Paisible, 3 charrues.

Moulin du Tronquoy, appartenant au S^r de Grandpré, 1 charrue.

Cense du Tronquoy, appartenant au même, et louée par le S^r Maillen du Sart, 2 charrues.

Cense appartenant à Jacques de Haut, pour lui-même, 1 charrue.

Outre ces grandes fermes, on compte vingt-trois maisons occupées par les Wierdois du temps : Parent, Grégoire, Fontaine, Werotte, Chaveau, Radu, Lambert, Malcorps... On y trouve souvent des veuves, telles la veuve de Michel Grégoire, chargée de trois enfants, ou Agnès Malcorps, chargée d'un enfant.

Andoy

Cense de Thierry Hannon, tenue par Léonard Guillaume, 3 charrues.

Cense de Benoist de Villers, tenue par Blaise de Huy, 1 charrue.

Cense de l'abbaye de Géronsart, tenue par Nicolas de Liégeois, 3 charrues.

Cense de Lardinois le Jeune à la Perse (La Perche) dudit Andoy, qui tient par valet et servantes, 1 charrue.

90. A.É.N., Ville, *Comptes communaux 1464-1465*, fol. 26 & 87.

91. D.-D. BROUWERS, *Les terriers du comté de Namur, 1601-1612*, Namur, 1931.

plaignent qu'il n'y a égard aux plus nécessaires.

Ces contributions ne doivent pas faire oublier les impôts indirects, qui amènent aussi leur lot de récriminations. Ainsi, en 1719, les bourgeois de Wierde et d'Andoy entendent être exemptés de la gabelle sur les bières : des citoyens réclament auprès du mayeur de Namur et du Magistrat de la ville, soutenus d'ailleurs par leur seigneur, le sire de Wespin ⁹².

Géronsart : le denier dû à Dieu

Avant de verser le denier de César, on paie celui dû à Dieu. Tout au long de l'Ancien Régime, les bénéfices ecclésiastiques sont une charge pour la collectivité. En 1533, le dénombrement de ces revenus dans le comté indique que le curé de *Weerd et Wez (...)* a par an à cause de sa dite cure dont ilz doit rapporter la valeur souz le doyen de *Chiney, pays de Liège (...)* 50 muys tiercé, assavoir 2 m espeulte et 1 m avene, valent 36 livres 12 sols 4 deniers. (...) Item le clerc ou coustere a par an 6 muids d'espeautre, valent 4 livres 16 sols ⁹³. En comparaison,

État des biens de l'abbaye en 1752

Wierde :

Biens fonds : une maison pastorale avec jardin, ahanière (enclos labourable) et verger de 3 journaux évalués à 30 florins de revenus ; un demi-bonnier de bois, rapportant annuellement 1 florin 5 sous ; 1 bonnier 27 verges de terre labourable valant 10 florins ; un demi-bonnier de trieu (friche) sans rapport.

Dîmes ⁹⁴ : le curé a pour portion congrue une partie de la grosse dîme levée au profit de l'abbaye et rapportant annuellement 20 muids d'épeautre, 14 muids d'avoine et 4 muids de seigle, évalués à 254 florins 10 sous, et une partie de la menue dîme évaluée à 20 florins ; il recueille aussi directement la menue dîme sur une partie de la paroisse de Wierde, laquelle vaut 50 florins.

Andoy :

Biens fonds : Une maison pastorale avec jardin et pachis (pâture) contenant un demi-bonnier 15 verges évalués à 30 florins, 1 bonnier 21 verges de terre labourable estimés annuellement à 8 florins 6 sous.

Dîmes : la menue dîme d'Andoy valant en année commune 35 florins.

Rentes en grain : 35 muids d'épeautre et 15 muids d'avoine, estimés à 224 florins 5 sous.

Peu avant la Révolution, le domaine de Géronsart s'est étendu à Andoy, puisqu'on y relève une ferme contenant 77 bonniers 1 journal et 69,5 verges, le bois Jeumon pour 66,5 bonniers 48 verges et le bois des Bolettes d'une superficie de 2 bonniers 2 journaux 58 verges.

l'abbaye de Grandpré a un revenu total de 3.676 livres 9 sols 2 deniers.

Les liens, on l'a vu, sont étroits entre la paroisse de Wierde et Géronsart ⁹⁵. Deux curés de la paroisse deviennent même pères abbés. Augustin Jacoby, de

92. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.* t. 5, n° 9144.

93. A.G.R., Reg. 614, *Chambre des comtes*, cité par D.-D. BROUWERS, *Les aides et subsides dans le comté de Namur au XVI^e siècle*, Namur, 1934.

94. La dîme est la redevance en nature ou en argent prélevée au profit du clergé sur les revenus agricoles. La grosse dîme touche aux principales cultures du pays, la menue dîme aux autres ; la distinction varie donc selon les usages du lieu ; la portion congrue est la partie de la dîme reversée au curé

95. V. BARBIER, *Histoire du monastère de Géronsart*, Namur, 1886.

Namur, est le premier ; entré à l'abbaye en 1699, il reçoit la charge de la cure de Wierde en 1705 et est élu abbé quarante ans plus tard, jusqu'en 1753. Le dernier supérieur de Géronsart, qui connaîtra la Révolution, verra les biens de sa maison confisqués et les moines dispersés, est d'abord curé de Wierde en 1753 : il s'agit de Jean-François Taziaux, né à Jambes en 1702, coadjuteur en 1769 et abbé de 1770 à 1794 ; en son grand âge, l'ordre de l'abbaye se relâche et il doit se faire aider par un nommé Nicolas Chandelle. De simples moines sont aussi curés de Wierde : Nicolas Dohet, de Namur, de 1638 à 1646, Jean Grégoire, de Liège, de 1677-1705, Antoine Schrassert, de Namur, en 1791. Géronsart a aussi la collation des cures d'Erpent, Maizeret, Wierde et Andoy, ainsi que le vicariat des Tombes.

Le camp d'Andoy à la révolution brabançonne

Rappelons brièvement le contexte de cette révolution, ou plutôt contre-révolution, qui secoue la Belgique de 1787 à 1790. Les réformes de l'empereur Joseph II, qui balaient les institutions, suscitent une fronde populaire. Même à Wierde, le mayeur, Jean-Joseph Braibant, doit organiser des patrouilles, auxquelles d'ailleurs certains refusent de participer ⁹⁶. Une insurrection éclate et les patriotes belges forment une armée qui parvient en octobre 1789 à refouler l'armée autrichienne dans le Luxembourg. En janvier 1790, les États-Belgiques-Unis sont proclamés, mais de fatales dissensions font rage entre insurgés. Le camp conservateur de Vonck l'emporte et le congrès confie le commandement de l'armée au baron de Schoenfeldt. Le général prussien s'avance en Condroz, mais le 23 mai à Assesse, les troupes belges indisciplinées s'enfuient devant les vieux bataillons autrichiens. Les insurgés établissent alors deux camps, l'un à Bouvignes, l'autre à Andoy : 20.000 hommes s'installent dans ce que l'abbé de Feller nommera curieusement dans son Journal « le camp des saints ». Bien vite, la situation rappelle Hannibal et les plaisirs de Capoue : à Andoy, on s'installe dans l'inaction et les plaisirs. Le camp devient la promenade favorite des Namurois, des guinguettes sont installées pour restaurer et rafraîchir le bon peuple. Les officiers occupent le château, reçoivent la noblesse des environs, donnent des fêtes : même les dames chanoinesses d'Andenne viennent en visite !

Curieuse armée que celle des volontaires campant à Andoy ! L'auteur anonyme d'un « Mémoire de la guerre des patriotes de 1790 sur la Meuse contre les Autrichiens » ⁹⁷ en témoigne : *On a oublié, dans le cours de ce mémoire de parler de la manière dont les volontaires villageois ont fait leur campagne. Le fait paraît trop singulier pour être passé sous silence. Beaucoup de villages avaient envoyé avec ses paysans, un curé pour les conduire. Ils avaient en lui toute confiance, avec lui ils se croyaient invincibles. Quoiqu'ils eussent des chefs ou officiers, ils n'obéissaient qu'à leurs prêtres. Leurs habits étaient de différentes couleurs, tous avec des parements rouges. Leurs officiers avaient un uniforme et portaient une cocarde patriotique, rouge, jaune et noire. Ils étaient partis de chaque village avec des chariots remplis de jambons, de saucisses, de lard, de pain, etc. et de tentes,*

⁹⁶ C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 6, n° 11014.

⁹⁷ Cité dans le *Bulletin de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, 1888, p. 496.

dont chacune, n'étant qu'une grande toile tendue, pouvait contenir jusqu'à 90 hommes ; le nombre de ces chariots était très considérable. Les hommes de chaque district étaient commandés aussi par un seigneur du dit district et chaque district était composé d'un certain nombre de villages.

Toute l'armée patriote ne reste pas inactive : les fameux « Canaris » de Dumonceau, ainsi nommés pour leurs habits jaunes à parement noirs, se distinguent dans la région de Dinant. Le 12 août 1790, dans ce qu'on nomme le camp de Wierde, le capitaine de Leuze prononce un discours célébrant l'action de Sollières, où s'est distingué le lieutenant Noirsain : enveloppé par soixante cavaliers et deux mille fantassins autrichiens, il a traversé les lignes ennemis le sabre à la main, ne perdant que neuf hommes ⁹⁸ ! Le lendemain, vers minuit, un avant-poste est attaqué près de Mont-Sainte-Marie : huit coups de fusil sont tirés.

Le Congrès, cependant, s'impatiente. Le 18 septembre, une délégation vient à Andoy et l'on décide de reprendre l'offensive. Une colonne avance sur Marche, l'autre sur Rochefort ; l'aile gauche échoue, mais la droite remporte quelque succès : Koehler, le général-major récemment nommé par le Congrès, la mène et emporte Anseremme. Mais voilà que l'explosion d'un caisson de poudre sème la panique : de toutes parts, on se replie. En octobre, on discute des propositions des Puissances. À Andoy, les militaires sont d'avis d'accepter, au contraire des civils. Finalement, le 22 novembre, Schoenfeldt se replie sur Namur et il faut licencier cette armée de paysans que les curés *comme autrefois les missionnaires du Paraguay, devaient conduire à la victoire plutôt qu'au combat* ⁹⁹.

Où donc ce camp retranché se trouvait-il ? Il formait un quadrilatère de neuf hectares dans le bas de la propriété du château d'Andoy, à hauteur de l'actuel terrain de football. Des vestiges importants, murs et tranchées ont subsisté longtemps et ont même été utilisés pendant les deux guerres mondiales. En 1914, de nouvelles tranchées ont été creusées derrière la haie du parc, et en 1940, les fossés du XVIII^e siècle ont été utilisés comme boyaux de tir ; comme le château et le parc devaient être intégrés dans la ligne de défense de Namur, les lieux ont été bouleversés, avec notamment la mise en place d'une barrière antichar en bordure du parc, la pose d'abattis et de champs de mine, et surtout la construction d'un fortin en béton armé, qui existe toujours. La construction de l'autoroute a évidemment achevé de bouleverser les vestiges ¹⁰⁰.

La Révolution

On sait peu de chose du passage de la tourmente révolutionnaire dans le village. Dans la nouvelle organisation administrative, le département de Sambre-et-Meuse compte vingt-quatre cantons : Wierde est le chef-lieu de l'un d'eux. Les procès-verbaux du Directoire font état de la déportation de nombreux moines et prêtres du canton de Wierde ; ils s'appellent Loert, Malfroid, Pépin, Petit,

98. Le discours fut même imprimé en un *in octavo* de deux pages, cf. H.A.G. ROUSSELLE, *Bibliographie montoise*, Bruxelles, 1843, p. 613.

99. A.M. CHUQUET, *Jemappes et la conquête de la Belgique*, Paris, 1890, p. 38.

100. B^{ON} A. DE MOREAU D'ANDROY, *Fortifications de la Révolution brabançonne à Andoy, Namurcum*, 41^e année, 1970, p. 10-17.

101. Les procès-verbaux du Directoire exécutif mis en ligne par les Archives nationales de France, fournissent quelques informations sur cette période.

Debrick, Collignon, Dardenne, Chandelle, Charlo, Charlier...¹⁰¹ On y apprend aussi qu'un certain Charles Salpéteur, commissaire municipal de Wierde, payé pour répartir l'emprunt forcé, est indélicat dans sa fonction : il est jugé avec ses complices Lonnoy et Pollet, ex-président et secrétaire de la municipalité, et Michel Lambert, ex-agent municipal de Sart-Bernard.

La Révolution voit la vente comme biens nationaux du patrimoine de l'Église¹⁰², et l'on sait l'importance des abbayes à Wierde et dans ses hameaux. La confiscation se fait en trois temps : la loi du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) décrète la suppression des biens des corporations religieuses, celle du 5 brumaire an VI (26 octobre 1797) fait de même pour les chapitres séculiers, bénéfices et corporations laïques ; un arrêté ultérieur étendra la mesure aux biens

Vente des biens nationaux à Wierde

Cure, à savoir maison pastorale, terres et prairies : 3 bonniers 2 journaux 27 verges.

Biens du monastère de Géronsart :

Ferme d'Andoy 77 bonniers, 1 journal, 70 verges, achetée par la Veuve Raymond, rentière à Namur (qualification bien triviale pour la veuve du chevalier Guillaume de Moreau, épouse secrète de Louis de la Roche de Viersac) de même que les bois de Jeumont (66 bonniers, 2 journaux, 48 verges) et des Bolettes (2 bonniers, 2 journaux, 58 verges).

Biens du monastère de Grandpré :

Ferme du Tronquoy : 71 bonniers, 2 journaux, 50 verges, acquise par Sana, Paulé (fonctionnaires) et Stalpeaux (imprimeur) de Namur.

Cense de Grandpré à Wierde : 65 bonniers, 3 journaux, 56 verges, achetée par J. Dachet, ex religieux, Namur.

Moulin du Tronquoy et ses dépendances : 6 bonniers et 22 verges, acquis par S. Hulin, ex religieux, Florée.

de cures dont les bénéficiaires n'ont pas prêté le serment constitutionnel.

Les biens des deux abbayes à Andoy-Wierde représentent ainsi au total environ 278 hectares ; c'est plus que le domaine de Reppeau (environ 200) ; rappelons qu'en comparaison, le Grand Hôpital de Namur est à la tête de 500 hectares, mais sur un périmètre plus large. La paroisse de Mont est riche de son presbytère et de quelques lopins de terre : ils sont acquis, pour la somme de 1200 livres, par un fonctionnaire namurois du nom de Leclerc.

Vient l'apaisement du Concordat, mais le curé Grenier de Wierde se rallie au mouvement de résistance du chanoine Stevens et refuse prêter le serment imposé. Au contraire, Warnier-François Henin, curé de Mont-Sainte-Marie depuis 1773 et âgé d'environ quatre-vingts ans, prête serment le 4 août 1802. Namur étant partagée en deux cantons de justice de paix, on érige deux paroisses primaires : Wierde sera l'une d'elles, décide le controversé M^{gr} de Bexon : *Il jugea à propos de placer la seconde (pour le canton de Namur-Sud), dans la commune de Wierde. Le prétexte que l'on prit pour cette étrange démarcation, c'est que l'église de ce village était plus au centre du district*¹⁰³. Cette étonnante promotion durera

102. I. DELATTE, *La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Namur*, ASAN, t. 40, 1933, p. 189-317.

103. L. DE HAUREGARD, *Notice sur la cathédrale de Namur par un membre du clergé attaché à cette église*, Namur, 1851, p. 122. Plus généralement sur le rétablissement du culte après la Révolution, voir J. JACQUES, *op. cit.*

quelque temps, puisque ce ne sera qu'en 1888, sur une requête introduite par l'évêque Belin, que Rome autorisera l'érection de l'église de Jambes en doyenné à la place de celle de Wierde, qui deviendra simple succursale ¹⁰⁴.

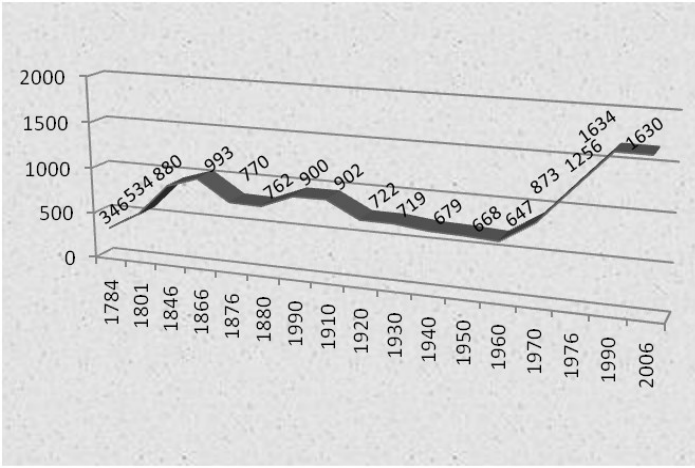
Le village et sa population

Après les premiers recensements fiscaux établis en nombre de feux, le dénombrement ordonné le 22 mai 1784 par l'État du Pays et Comté de Namur donne une vue plus précise de la population wierdoise à la fin de l'Ancien Régime ¹⁰⁵. Wierde fait partie de la mairie de Namur, qui compte neuf villages et trente-trois paroisses. Avec un total de 1128 ha, il est le troisième en superficie après Wépion et Suarlée, mais avant Namur. Wierde compte alors 42 maisons et 196 habitants dont un ecclésiastique séculier ; les hameaux totalisent 10 maisons et 54 habitants ; Andoy se compose de 18 maisons et est peuplé de 95 habitants, avec

	Wierde		Limoy, Wez, Basseilles		Andoy	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mariés et Veufs	32	35	7	8	14	18
Célibataires de 12 ans et plus	44	42	18	13	23	14
Enfants	26	16	2	6	17	9

également un ecclésiastique. La population se répartit comme suit : Wierde, qui inclut Sart-Bernard, est deux fois plus peuplée qu'Andoy, mais on voit aussi que la population de ce dernier village est plus jeune et les familles plus nombreuses.

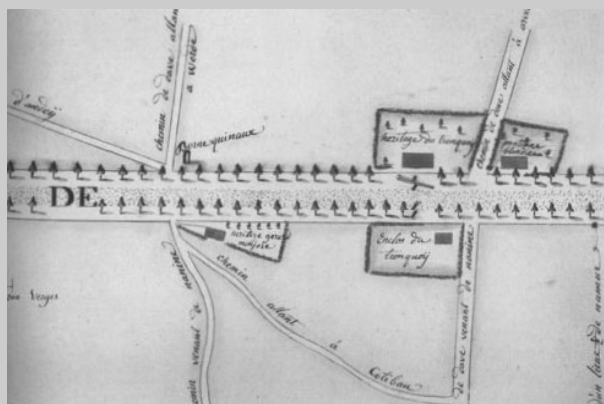
Les données démographiques vont rapidement changer, et le graphique ci-dessous indique l'évolution de l'entité d'Andoy-Wierde en excluant Sart-Bernard, qui en a été détachée en 1876. Que constate-t-on ? Un profil somme toute assez classique, avec deux particularités toutefois. D'une part, le dépeuplement général des campagnes, s'il est très net, commence avec un retard d'une vingtaine d'années par rapport à ce qu'on connaît généralement ; d'autre part, le mouvement inverse, qui commence dans les années 1960 est très spectaculaire,



expliqué surtout par l'attrait d'un environnement rural à une relative proximité de la ville. Le mouvement s'arrête avec le changement de millénaire : les taux de croissance sont en effet redevenus négatifs tant à Andoy (-3,27%) qu'à Wierde (-3,77%) sur la péri-

L'enfant trouvé dont personne ne voulait...

Le 5 juillet 1782, un nourrisson est découvert au Tronquoy, dans le fossé de la chaussée menant de Namur à Luxembourg. Le mayeur et le sergent de Wierde le recueillent et se mettent en quête d'une nourrice pour pourvoir à son entretien : la moins chère se voit remettre le bébé, qui lui demeure *au prix de dix écus et demi par année*. C'est encore trop pour la communauté des manants, qui se plaint de ses revenus modestes et intente un procès aux autorités communales pour se libérer de cette charge : le mayeur est allé trop vite en besogne, soutient-elle, d'autant que l'enfant n'a pas été trouvé sur Wierde, mais sur Naninne ! S'ensuit une seconde procédure contre la communauté de Naninne et une longue affaire judiciaire. La commune de Wierde *a voulu un accommodement, mais celle de Naninne n'a voulu se charger d'aucun frais de procédure ni de l'enfant, et la plupart des gros propriétaires n'ont point entendu que ces frais se paieraient en règle de taille et il n'y a rien de fait à ce sujet*, précise un mémoire du 4 décembre 1784. On va sur place, on discute : à quel village appartient le fossé fatal ? Le mayeur de Wierde, Jean-Joseph Braibant, commande un plan des lieux au sieur Halloy *Géomètre et Arpenteur juré admis au pays de Liège et Comté de Looz comme pour le comté de Namur*. L'homme de l'art vient sur place le 12 mai 1783 et établit un plan colorié précis du carrefour en



Le carrefour litigieux et celui de Quinaux en 1788. Au Tronquoy, on remarque la barrière du péage. La chaussée était entièrement bordée d'arbres.

Terrain des Ingénieurs, Patrimoine cartographique de Wallonie (1995), MET et Racine, A.É.N., Cartes et plans, n° 220, photo : M. Watelet.

cause, dessine avec exactitude la chaussée et l'ancien chemin vicomtier de Dave, avec même vue cavalière sur la maison de la barrière du Tronquoy et sur celle de Pontiane Blondiau, propriétaire ! Le procès s'éternise, sous l'œil attentif et les conseils du baron de Waha, seigneur de Wierde, qui y a aussi quelque intérêt. Finalement, l'enfant, qui entretemps doit avoir bien grandi, reste à charge de Wierde. On aimerait savoir

ode 2002-2006 ¹⁰⁶.

104. F. JACQUES, *op. cit.*, p. 185.

105. Il s'agit de la fameuse liasse 344 du Fonds des États aux A.É.N., étudiée par VERHAEGEN P., *La population, les limites et la superficie du comté de Namur et de ses subdivisions en 1784*, Boninne, 1988.

106. VILLE DE NAMUR, *Atlas géostratégique*, 2009.

107. A.É.N., *Conseil provincial*, liasse 1914, *Procès de la Cour de Wierde contre les manants du lieu et de la Communauté de Wierde contre la Communauté de Naninne*, 1783-1785 et X. CARTON DE WIART, *Abandons et expositions de nouveau-nés, au XVIII^e siècle*, Namurcum, 21^e année, 1946, p. 42-43.

La population d'Andoy-Wierde (Sart-Bernard exclu).

Si l'on va plus loin dans le détail, on constate que jusqu'aux années 1910, les hommes l'emportent en nombre sur les femmes, phénomène démographique classique dû évidemment à la mortalité en couches. Les années de guerre provoquent une forte baisse des naissances, sensible de 1915 à 1919 et de 1940 à 1948 ; on n'observe pas aux mêmes époques de mouvement anormal de la mortalité. Si l'on compare les composantes de l'entité, on remarque qu'Andoy croît fortement au début du XIX^e siècle et dépasse définitivement le village de Wierde ; Sart-Bernard croît aussi rapidement, ce qui justifie une séparation qu'Andoy eût pu tout aussi bien revendiquer.

Le recensement général 1846 ¹⁰⁸ donne aussi un détail par hameau, ce qui ne manque pas d'intérêt. On y apprend aussi que tous les habitants sont catholiques et que tous s'expriment en langue française ou wallonne, à l'exception de quatre Flamands ! On compte 5,6 personnes par ménage, avec des écarts importants d'un hameau à l'autre. En 2007, le même indicateur donnait 2,65 personnes par ménage à Andoy et 2,58 à Wierde ; signe des temps : les familles se sont réduites de moitié.

	maisons	ménages	hommes	femmes	total
Wierde	50	46	159	130	289
Andoy	70	62	172	153	325
Sart-Bernard	78	75	182	187	369
La Cachette	3	3	8	11	19
Comogne	2	2	8	8	16
L'Etoile	3	3	7	7	14
Fond d'Asche	3	3	14	7	21
Lambetienne	4	4	16	13	29
Maillienne	4	4	16	15	31
La Perche	3	3	9	6	15
Quinaux	6	6	21	14	35
Sur-les-Sarts	12	12	40	31	71
Tronquoy	2	2	7	8	15
	240	225	659	590	1249

Les Comognes (nord d'Andoy), Lambaitienne (crête au sud-est de Wierde), Maillienne (Maulène ou Malienne), La Perche, Quinaux, Sur-les-Sarts (hameau qui a depuis rejoint Assesse) et Tronquoy sont clairement identifiables ; L'Étoile est le hameau nouvellement loti coincé entre l'autoroute et la Nationale 4 à hauteur de Sart-Bernard, dont il fait aujourd'hui partie ; un cabaret s'y trouvait au long de la chaussée, selon la carte de Ferraris ; le Fond d'Asche doit être en apport avec le bois d'Ausse, à la toponymie changeante ; par contre, La Cachette reste mystérieux...

108. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Recensement général de 1846*, Bruxelles, 1850, p. 172, 376.



années nonante.

Sart-Bernard connaît la même évolution : la population de 178 habitants en 1784 s'accroît rapidement pendant la première moitié du XIX^e siècle, entre 500 et 600 habitants ; elle se tasse jusqu'au début des années soixante pour exploser ensuite et dépasser les 1.100 habitants dans les

Andoy, Place communale au début du XX^e siècle.

Primes, nous nous sommes transportez au fond et au vivier du Bougnon avec témoins qui ont convenu que la juridiction dudit Wierde s'étend et git au rieu (ruisseau) du Bougnon, et vat au long du bois de Reppeau : avons marchez entre deux rieux, laissez le moulin de Tronquoy à droite, ducotté du levant ; avons passez à la croix Mathieu, et nous sommes rendus aux bolettes ; nous avons poursuit tout le grand chemin de Luxembourg à Namur ; sommes entrez en un petit verd chemin ; avons etez jusqu'ou a etez autrefois un buisson nomme « le buisson au pommier sauvage », qui etoit sur lez bord dudit verd chemin, conduisant de la perche à Andoy, ou se metterat une borne de pierre, et les parties ont convenus que tout ce qui est à droite desdits chemins allant vers Namur, est de la cour foncière de Wierde, et ce qui est à gauche, est de la hauteur de Dave... de là, nous avons traversez la campagne, et nous sommes rendus droite a la tour a Andoy (...) nous avons continuez notre chemin vers le fournil de Basseseille, en passant au coin d'un petit trieu des trois bonniers de Hambau ; duquel fournil, nous avons transportez (...) au travers d'une terre ditte les autre bonniers de la cense de Wez, dessous Mont, au milieu du chemin de la vicomté de dave, ou avons trouvé une borne de pierre qui fait séparation des dixmes de Wierde et de l'église Saint-Maur à Huy ; de la, avons remontez à la borne Laberterne, et nous sommes rendus au bois des pauvres du grand hôpital de Namur ; de la, à la borne du bois d'Arche, puis à la borne de la potence de Barabbas et avons finis audit fond et vivier de Bougnon.

Le territoire

Les limites des seigneuries sont souvent imprécises et les terres enclavées, ce qui génère de fréquents litiges. Un bornage effectué à l'aube du XVIII^e siècle est particulièrement intéressant. La dame d'Arville, dont le domaine jouxte Wierde de Mont-Sainte-Marie à Sart-Bernard, entend marquer une fois pour toute la limite souvent contestée de sa seigneurie. Le mardi 8 mai 1708, les représentants des deux parties arpentent donc la campagne et le compte-rendu de cette mission de bornage, conservé aux archives du château d'Arville, donne de cette randonnée printanière une description étonnamment précise : on croirait lire un itinéraire

pour

WIERDE, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/7 S. E. de Namur (Sud).

Bornée au N. par les communes de Mozet et d'Erpent, à l'E. par celle de Gesve, au S. par celles de Maillen et Lustin, et à l'O. par Dave.

Ses dépendances sont : Weez, Malienne, Sur-les-Sarts, Barabas, le Tronquoy, Andoy, la Perche, Sart-Bernard, l'Etoile et une partie du hameau de Quinaux.

La superficie totale est de mille neuf cent un bonniers.

HYDROGRAPHIE : La commune est arrosée par le ruisseau de Wierde, qui prend naissance au Sart-Bernard et fait mouvoir un moulin à farine et un moulin à huile. — Deux étangs servant de réservoirs aux moulins.

SOL : Le terrain, dont la surface est coupée de collines, est argileux, sablonneux et calcaire. On y exploite de la pierre calcaire et de la terre de pipe.

AGRICULTURE : On récolte, du froment, de l'épeautre, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des plantes fourragères et des légumes. Les vergers sont garnis de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Les bois taillis se composent de chênes, hêtres, bouleaux et charmes ; le chêne domine. On fait la coupe de quinze à seize ans. — Assollement triennal. — Sept fermes. — Chevaux, bêtes à cornes ; très-peu de porcs, un plus grand nombre de moutons. Éducation des abeilles. Chevreuils, lièvres et perdrix. La pêche fournit des carpes, des brochets et des tanches. — Laine, beurre et cire. — Fréquentation du marché de Namur.

POPULATION : Mille vingt-trois habitants.

HABITATIONS : La majeure partie des maisons sont construites en pierre ou en briques ; peu en bois et argile, toiture en chaume, quelques-unes en pannes ; elles sont disséminées. Il y a une église, deux chapelles et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On compte dans la commune un moulin à farine mû par le vent, un moulin à farine et un moulin à huile mûs par eau, et deux blanchisseries de toile. Deux maréchaux ferrans, un charron, deux marchands de farine et six marchands de bois. — Extraction de la terre à pipe, et du calcaire à chaux, qu'on y calcine dans plusieurs fourneaux.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Namur à Luxembourg traverse le territoire.

WIERDE, ruisseau qui prend sa source au Sart-Bernard, commune de Wierde, se dirige vers le N. E., et va se jeter dans le ruisseau de Samson à Goyet, commune de Mozet.

promeneurs d'aujourd'hui. Certes, certains repères ont disparu (la croix Mathieu, le buisson au pommier sauvage), mais le bois de Reppeau (devenu Ferarre), les Bolettes, Basseilles, Hambeau, Wez et Lambaitienne jalonnent une belle promenade.

D'autres mesurages existent, qui ne manquent pas d'intérêt, comme celui effectué en 1759 d'une pièce de terre reboisée dépendant de la cense du Tronquoy *joindant d'orient et de Septentrion, au*

109. A.É.N., Archives ecclésiastiques, n° 3018, Grandpré.

110. P. VANDER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la Province de Namur*, Bruxelles, 1932, p. 309.

*chemin de dave, de Midy au terre et pachit de la même cense, et bois nommé Scopellerie, appartenant à la susdite abbaye, et d'Occident à la ditte cense, contenant cinq bonier, trois journaux et cinquante-cinq verge trois carts*¹⁰⁹. Le lieu-dit de Scopellerie, Scotellerie sur certains documents, se trouvait au sud de la ferme du Tronquoy, en un endroit aujourd'hui traversé par l'autoroute ; ce toponyme, assez répandu dans le Namurois, est resté mystérieux.

Le XIX^e siècle



Wierde, qui inclut Sart-Bernard jusqu'en 1870 et restera toujours unie à Andoy comme l'étaient les deux seigneuries avant 1733, comptera treize bourgmestres en 146 ans, d'Auguste de Waha jusqu'à Philippe de Jamblinne de Meux. La description précise de la commune faite par Vander Maelen en 1832¹¹⁰ (ci-contre) est éloquente : Wierde est un village, et l'agriculture est la principale occupation. Ce territoire agricole compte de nombreuses exploitations souvent très petites : 215 en 1846, 238 en 1866 ; la scission d'avec Sart-Bernard en réduit le nombre à 168 en 1895, nombre resté longtemps stable : 183 en 1929, 185 encore en 1959. L'élevage est roi en ce paysage souvent morcelé et pentu. Des trois éleveurs primés au concours des meilleurs reproducteurs de Namur sud en 1849, deux sont wierdois : le premier prix va à Mme veuve Philippart, le troisième à M. de Ferrare. On n'imagine plus de nos jours le carrefour Quinaux changé en foire aux bestiaux ; pourtant, le 3 juin 1908 à 10 heures, tous les propriétaires de taureaux reproducteurs du canton de Namur Sud doivent y présenter leurs bêtes à la

111. *Ministère des Travaux publics et de la Guerre, Commission des travaux indigènes, Ardoises, Bruxelles, 1841, p. 363.*

commission d'expertise, avec leur carnet de saillies. Le café Robaye-Grandville, qui trône aux « quatre bras » doit faire de belles affaires, et la bière « Chasse royale » coule à flots. Mais attention, un peu plus loin, sur la route de Marche, peu après le carrefour menant à la ferme du Tronquoy, la gendarmerie veille ; le poste compte cinq hommes, commandés par le maréchal-des-logis Pirson. L'immense bâtiment abritera ensuite des familles en difficultés avant d'être démoli, à la fin des années septante.

Le carrefour Quinaux.

Quant aux autres ressources naturelles, la derle est importante, mais on en cherche d'autres : *le baron de Haultepenne a fait pratiquer, en 1837, dans ses propriétés dépendantes de la commune de Wierde, des fouilles considérables, ayant pour objet la recherche de l'ardoise, mais dont il n'a retiré que du schiste, qui n'a d'autre analogie avec l'ardoise qu'une couleur grise bleuâtre et une fissilité très-prononcée*¹¹¹.

En 1858, la ligne de chemin de fer traverse la commune, détournant ou coupant cinq chemins vicinaux existant depuis des temps immémoriaux. C'est l'occasion d'un interminable procès, qui va faire jurisprudence en droit public ; Wierde obtient gain de cause devant le Tribunal de Première Instance de Namur et en Cour d'Appel, mais l'arrêt est finalement cassé en raison d'un principe d'incompétence du pouvoir judiciaire pour des actes administratifs. Le chemin de fer sonne le glas d'une autre activité : la chasse à courre. Le baron de Haultepenne avait créé une meute à Arville, meute reprise par son neveu le baron de Godin : son terrain de chasse coupé en deux, il ne peut que s'en défaire.

Wierde est touchée par l'épidémie de fièvre typhoïde de 1899-1900, qui épargne les communes pourvues de distribution d'eau : on n'y est donc pas en avance. Voici un siècle, le village est cependant bien plus vivant qu'aujourd'hui. En 1912, on y dénombre onze auberges et estaminets ; de nombreux métiers y

112. Voir la synthèse de R. BLOUARD, *Mozet, op. cit.* p. 14-20.

113. M. RONVAUX, *L'industrie du cuivre à Namur*, dans *Namur, passés composés*, Namur, 2005, p. 106-135.

114. J. BORGNET, *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, Namur, 1862, p. 290 et A.É.N., *Chartrier des comtes de Namur*, n°490, cité dans J. BOVESSE et F. JACQUET-LADRIER, *À travers l'histoire du Namurois*, Bruxelles, 1971, document 83, *Extraction et exploitation de la derle (terre plastique) à Andoy, 1328*, p. 159.

115. A.G.R., Bruxelles, *Compte du domaine de Namur*, 1509, fol. 2 v°.

sont représentés, il y a même un barbier. Les familles forment une étroite communauté ; ainsi à Andoy, les familles Oger, Hastir et Pirmez sont-elles apparentées à toutes les générations. Wierde a toujours eu son école, Andoy ouvre la sienne en 1908. Signe des temps et mouvement inverse : l'école de Wierde ferme après l'année scolaire 1974-1975 : elle ne compte plus que dix élèves, qui sont invités à aller à Andoy. Une école de religieuses a aussi existé dans ce village, construite en 1853, on l'aura deviné, sur une propriété du baron de Moreau ; des sœurs l'animent jusqu'en 1906, des laïques ensuite, et elle ferme en 1966.

Les derlières

L'histoire des derlières, les *fosses à l'dièle*, exploitations de terre plastique (derle), est étroitement liée à celle de nos villages ; ils en ont gardé les traces, par les nombreuses mares qui parsèment la campagne et ne sont que des affaissements du sol sur d'anciennes galeries. Nous resterons succinct ici sur ce thème, qui mérite une étude approfondie dépassant les limites d'Andoy et Wierde ¹¹².

Les terres plastiques du Condroz occupent de vastes poches pouvant atteindre plus de cent mètres de profondeur, correspondant à d'anciens lacs souterrains colmatés à la fin de l'oligocène. Il s'agit d'une argile riche en alumine, ce qui lui donne un point de fusion très élevé et la rend propre à la fabrication de pipes, de céramiques, mais aussi de produits réfractaires, spécialement demandés chez nous par l'industrie du laiton, prospère à Bouvignes puis à Namur ¹¹³. Andoy, Wierde et Wez se trouvent sur la longue veine allant de Dave à Haillot ; en 1289 déjà, on voit que le comte de Namur possède une derlière à Andoy. En 1328, Jean de Flandre donne la derlière *sordresse* (sortant de terre) d'Andoy en accense perpétuelle (c'est-à-dire cédée moyennant une rente) à maître Thierry dit de Florée, le potier, et au métier des batteurs de cuivre de Bouvignes ¹¹⁴, moyennant six livres de vieux gros tournois ou trois vieux escalins d'Angleterre. Les batteurs, qui se servent de la derle pour fabriquer leurs moules, ont interdiction de faire commerce de la précieuse matière avec les ennemis du prince. Les batteurs bouvignois doivent partager leur monopole, et donc aussi leur droit à la derle du comté, quand Philippe le Bon autorise cette industrie à Namur, après le sac de Dinant. Les comptes du domaine de Namur indiquent bien que la derle se tire à Andoy ¹¹⁵.

L'extraction de la derle a toujours eu une grande importance dans l'économie locale. De nombreux documents en témoignent au cours des siècles, telle la convention conclue en 1765 entre le métier des potiers, *informé qu'on trouvait de*

116. J.-B. GOETSTOUWERS, *Les métiers de Namur sous l'ancien régime, contribution à l'histoire sociale*, Louvain et Paris, 1908, p. 107.

117. *Official Descriptive and illustrated Catalogue de l'exposition*, Robert Ellis, *Great exhibition*, Londres, 1851, p. 1151 et *Official catalogue of the New-York exhibition of the industry of all nations*, New York 1853, p. 206.

118. Cette documentation a été réunie par M. Philippe Pirlot, que nous remercions vivement ; elle dépasse évidemment le cadre de cette monographie, mais sera précieuse pour toute étude sur l'exploitation de la terre plastique à Andoy, Wierde et Naninne.

119. J.-B. GOETSTOUWERS, *op. cit.*, p. 107 et A.É.N. *Documents d'archives relatifs au Namurois*, III, *Industries. Fabrication. Techniques*. Document 10 : *témoignage d'un ouvrier ayant travaillé dans une mine de terre plastique dans la région de Wierde 1945-1964*, Bruxelles, 1980.

la bonne terre à Wierde dans les terrains appartenant au grand hôpital de Namur, et le Magistrat de la ville ¹¹⁶. La municipalité donne l'autorisation d'extraction au prix de six sols par charretée et sous condition que les potiers comblent les fosses. Ceux-ci font à leur tour affaire avec deux voituriers qui s'engagent à amener pour 17 ½ sols la *charée*, qui devra contenir 45 mandes (paniers) de grandeur au moins du setier, laquelle charée on nomme communément charée et demy. Les

Jean Tousseul, *La Mélancolique Aventure*

Ô riches, qui mangez toutes sortes de bonnes choses dans la faïence fine, avez-vous jamais songé aux taupes du Condroz ? Chaque jour en effet, dès le fin matin, ils se laissent glisser dans la fosse. Lorsqu'ils auront quarante ans, l'asthme les traînera comme de vieux chiens vers les fenêtres et sous les tables. Ils savent qu'elle viendra, l'étouffeuse ; ils l'attendent, ils en parlent dans le trou ; ils se disent les vertus des herbes coliqueuses. Et leurs gamins seront des derliers.

charretiers supportent les frais d'exploitation et doivent combler les puits ; l'année suivante, une nouvelle convention précise que le métier doit fournir le bois pour la mise en œuvre. En 1769, comme les fosses sont toujours ouvertes et que les potiers sont menacés de poursuites, ils se retournent contre les voituriers...

La réputation de la derle de Wierde, très riche, s'étend au loin : les catalogues des expositions internationales de Londres en 1851 et de New York en 1853 vantent la terre plastique pour tuyaux à gaz, creusets, récipients de verrerie et briques réfractaires (*plastic earth for gas-pipes, crucibles, glass-house pots and fire-proof bricks*) produits par MM. de Ferrare, F. & L., à Wierde Namur ¹¹⁷ ! Notons au passage que Jean-Baptiste Morimont, de Wierde, a aussi les honneurs du catalogue londonien pour une paire de meules à grain.

À la fin du siècle, deux carrières sont en activité, de même qu'une fabrique de produits réfractaires occupant dix ouvriers, la *SA des produits réfractaires de Wierde et Mozet*. En 1937, les quatre carrières de terre plastique occupent encore 190 personnes. On comptait 162 puits en Condroz en 1900, il n'en reste que 58 en 1947 et l'activité ne cesse définitivement qu'au début des années soixante. L'Administration des Mines conserve une documentation importante, qui témoigne d'une intense activité d'exploitation et de prospection, jusque dans les années 1940, 1950 et 1960 ¹¹⁸.

La vie pénible des mineurs de derle et les dangers de leur travail ont été souvent décrits. Les témoignages des derniers derliers de Wierde sont d'un grand intérêt ¹¹⁹. Les hommes arrachent au sol près d'une tonne d'argile par jour, courbés dans de petites galeries ; les hercheurs transportent dans des brouettes les blocs qu'un treuil remonte à la surface. Un travail évidemment insalubre, qui attaque les bronches. Bien des accidents se produisent, tel celui qui endeuille Andoy à la veille de la première guerre. Les fosses sont alors exploitées par Léon Demazy et Nestor Fondair pour la société Lepage et C^{ie} de Bruxelles. Trois

120. Sur le sujet, voir évidemment C. FAQUE, *Henri-Alexis Brialmont – Les Forts de la Meuse 1887-1891*, Namur, 1987.

121. Voir le récit de l'abbé Damus, curé de Wierde dans J. SCHMITZ & R. NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, 2^e partie, le siège de Namur*, Bruxelles - Paris, 1920, p. 116-119.

ouvriers travaillent au fond et un manège d'extraction mu par un cheval remonte l'argile à la surface, où un autre homme la décharge. Les terres sont évacuées sur des chariots jusqu'à la gare de Naninne. Le 28 mars 1914, au puits n° 2 du Fond d'Andoy, la mare formée dans l'affaissement du terrain perce et envahit la galerie ; le puits s'écroule et ensevelit les trois hommes qui se trouvent au fond, les nommés Henri, Menten et Dalus. Les sauveteurs travaillent jour et nuit à creuser un nouveau puits sous les yeux des femmes en pleurs : en vain, ils ne retrouvent que des cadavres.

Sainte Barbe est la patronne des mineurs d'Andoy, elle est aussi celle des artilleurs en garnison au fort d'Andoy : la société chorale Saint-Alphonse, dont le baron de Moreau est président d'honneur, exécute en son honneur un cantique dont *les mineurs sont priés de chanter le refrain*.

La guerre et le fort d'Andoy

La construction du fort d'Andoy, de 1888 à 1891, est évidemment la grande affaire de la fin du XIX^e siècle dans la commune. Un chantier titanesque, réalisé dans un délai très court et en même temps que les vingt autres forts de Meuse : voilà qui laisse rêveur aujourd'hui ¹²⁰. Andoy est un grand fort, du même modèle que celui de Loncin : il déploie 330 mètres sur la plus grande longueur ; pour

Le 4 août 1919, le fort d'Andoy cité à l'Ordre du Jour de l'Armée par le roi Albert :

A opposé aux attaques de l'adversaire, une résistance qui s'est affirmée brillante de bout en bout ; soumise dès le 21 août à un bombardement violent qui eut tôt fait de démolir les divers locaux de l'ouvrage et de mettre hors de service les coupoles de gros calibre, la garnison entière, tant fantassins qu'artilleurs, sous les ordres de leur chef le capitaine commandant Nollet, qui fut vraiment l'âme de la défense, conserva intactes ses qualités combattantes et fit payer cher à l'ennemi l'assaut qu'il tenta le 23 dans la soirée, lui infligeant les pertes les plus lourdes et l'obligeant à se retirer. Ce ne fut que le lendemain, lorsque les derniers locaux furent rendus intenable par le bombardement qui avait repris, que le fort capitula.

apporter le béton sur place, une petite voie ferrée relie le site à la gare de Naninne. Le village ne sera plus le même, car après les ouvriers, c'est la garnison qui crée de l'animation au village et fait l'affaire des cabaretiers. Nous ne ferons pas ici l'histoire du siège de Namur, ni des sévices et malversations commis à Andoy et Wierde en 1914 ¹²¹. Quelques mots seulement...

Lors de l'invasion allemande, la garnison d'Andoy compte trois officiers, deux médecins, 317 artilleurs et 82 fantassins, sous le commandement du capitaine-commandant Nollet. La proximité du fort d'Andoy met Wierde en première ligne, mais l'armée belge a évacué le village dix jours avant l'arrivée de l'ennemi et les tranchées creusées dans la campagne ne seront même pas occupées ; par contre, l'armée dynamite le château de Pierpont, la ferme et huit maisons au hameau de

122. Sur le siège du fort, voir le résumé de J. CHAINIAUX, *Andoy le 23 août 1914, Les Amis de la Citadelle*, n° 107, 2009, p. 18-21 ainsi que C. MERZBACH & HERBIET, *La vérité sur la défense de Namur en 1914*, Bruxelles, 1927.



La Perche, destructions parfaitement inutiles. En 1918, le château sera remplacé par une grosse maison bourgeoise habitée par la famille Moncheur, puis par François Borsu, bourgmestre de Wierde de 1959 à 1964.

Les Allemands arrivent à Wierde le 20 août 1914 au soir ; le commandant d'un de leurs bataillons d'artillerie est tué sur la route de Marche

par une patrouille belge, mais cela ne les empêche pas d'installer leurs batteries à Mont-Sainte-Marie et sur les hauteurs du village. Le bombardement du fort commence le 21 août peu avant midi ¹²², tandis que les civils sont maltraités et servent de boucliers humains. Le Wierdois Alexandre Hankart est abattu alors qu'il s'enfuit ; à Sart-Bernard, Désiré Debehogne et Ferdinand André sont tués quand ils tentent de se cacher dans une meule de foin. Au fort, d'emblée la boulangerie et le magasin de vivres sont détruits, tandis que deux coupoles sont bloquées. Le lendemain, un obus de 305 mm force la garnison à se réfugier sous la galerie centrale, mais Andoy tire toujours, et le 23, il cause de gros dégâts à l'ennemi qui jette un pont à l'écluse de Marche-les-Dames. Le bombardement ennemi se poursuit et bientôt, seule une coupole de 210 mm reste utilisable, avec quelques petites pièces. Le soir, vers 21 heures, le tir ennemi cesse. L'infanterie allemande s'avance, s'attaque aux barbelés, mais prise sous le tir de pièces de 57 mm, elle doit se retirer avec de lourdes pertes. Le pilonnage reprend pendant la nuit et la voûte menace de s'effondrer : le fort a déjà reçu 3.500 obus, dont 450 de gros calibre tirés par deux batteries de mortiers austro-hongrois. Une partie de la garnison sort pour se battre plutôt que de mourir étouffée et à 11 heures, le commandant Nollet fait mettre les armes hors service et se rend. Dix-sept défenseurs ont été tués. Toute la garnison est faite prisonnière, tandis que les Allemands entrent à Wierde et mettent le village au pillage.

Le réarmement d'Andoy est décidé en 1931, avec celui de six autres forts de la place de Namur. En 1939, la reine Élisabeth en personne vient le visiter. Le fort est cette fois plus légèrement armé : les plus grosses pièces ont un calibre de 75 mm, alors qu'il y avait en 1914 des obusiers de 210 mm et coupoles de 150 et 120 mm. Il dispose de six mitrailleuses lourdes de défense anti-aérienne, qui ouvrent le feu dès le 11 mai. Entre la première attaque d'éclaireurs allemands le 13 mai 1940 et la reddition au soir du 23 mai, quand l'ennemi réussit à saboter les

123. Cf. Luc GENICOT, *op. cit.* et *Diocèse de Namur, Paroisses et édifices du culte 1808-2002*, Namur, 2003. Sur le patrimoine mobilier des églises de Wierde et Andoy, voir J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, province de Namur, canton de Namur II*, Bruxelles, 1975.

124. *Analectes namurois, Artistes namurois des XVI^e et XVII^e siècles*, ASAN, t. 7, 1861, p. 88.



couples, onze jours s'écoulaient : à ce moment, les fantassins de la position fortifiée de Namur ont quitté la ville depuis une semaine et les Allemands ont déjà franchi la Meuse près de Dinant. Cinq hommes ont perdu la vie, sur les deux équipes de 200 hommes qui se sont succédé à Andoy, commandées par le commandant Degehet.



Vue aérienne du fort aujourd'hui.

L'église Notre-Dame du Rosaire

L'église de Wierde constitue l'un des plus beaux témoignages de l'architecture romane namuroise ; elle a été étudiée dans le détail ¹²⁵, aussi nous bornerons-nous à un bref rappel. On a vu que la formidable tour du XI^e siècle servait à l'origine de refuge de la famille noble de Wierde ; on y entrait par une porte surélevée percée au sud, elle-même transformée en archère au Moyen Âge. Haute de 20 m, elle forme un carré de 9,5 m de côté et a des murs épais de 1,7 à 2 m ; les ouïes visibles en son sommet ont remplacé au XIX^e siècle les meurtrières d'origine. La pièce carrée du bas, aujourd'hui chapelle de semaine, faisait office d'école au XVIII^e siècle.

L'église elle-même fut adossée à la tour un demi-siècle plus tard et servit souvent de refuge en cas de guerre ; sa porte romane est encore visible dans le bas-côté nord. Formé de trois nefs de six travées et d'un chœur à chevet plat encadré jadis de



125. Voir références citées et documents annexés par Luc GENICOT, *op. cit.*, p. 113-114 et 151-155, ainsi que L. LAHAYE et H. DE RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE, *op. cit.*, p.292.

deux absidioles, le bâtiment a évidemment beaucoup évolué ; si les fenêtres de la nef centrale sont d'origine, celles des bas côtés ont été modifiées au XIX^e siècle.

Les archives ne manquent pas, qui racontent l'histoire de ce remarquable bâtiment. Parfois, il ne s'agit que de l'embellir. Ainsi, le 19 juin 1535, Jehan delle Batte et sa mère Jehenne Gontart s'obligent envers les paroissiens de Wierde à exécuter pour leur église, moyennant 75 florins, *ung selle de taille* semblable à celui qui se trouvait à Saint-Nicolas à Namur : objet mystérieux que l'on suppose être une peinture, delle Batte étant un *poindeur* (peintre) renommé ¹²⁴. Plus souvent, des conflits naissent quant aux charges de l'entretien et des réparations.

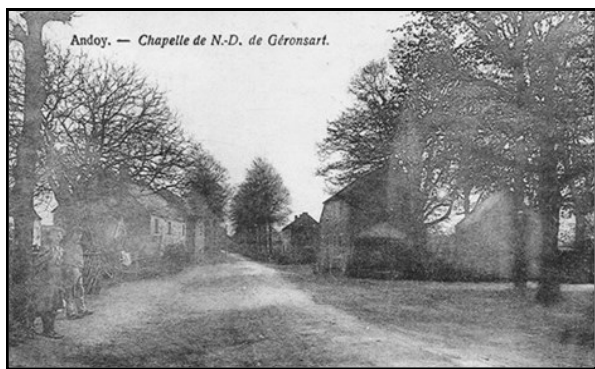
Ainsi, quand un grave incendie ravage en 1706 toitures et plafonds, une querelle sans fin naît entre l'abbé de Géronsart, décimateur de l'église, et les paroissiens. Il en va de même quelques années plus tard pour la restauration de la tour ou l'achat de cloches. Ces conflits vont jusqu'à susciter des conflits de juridiction entre justices civile et ecclésiastique...¹²⁵

Bien des curés aussi se sont succédé à Notre-Dame du Rosaire, des moines de Géronsart des origines, tel à la fin du XV^e siècle, cet Arnoul Charlet, fils du bourgmestre de Namur Jean Charlet, jusqu'à l'abbé Guillaume, dernier desservant à demeure dans le village...

L'église est classée en 1939 et l'orgue baroque, daté de 1763, l'est à son tour en 1966. Elle renferme un Christ en croix orné de symboles des évangélistes et diverses statues de saints en bois polychrome des XVII^e et XVIII^e siècles. Quant au presbytère des XVII^e et XVIII^e siècles, il a échappé à la vente comme bien national à la Révolution ; il a été classé le 23 septembre 1987 et vient d'être mis en vente.

Notre-Dame du Rosaire a donc retrouvé à la restauration de 1975 son architecture première, à commencer par la succession d'arcades en plein cintre sur piliers carrés ; le plafond du centre, daté de 1763, a été dégagé, le grand autel et l'autel nord ont été enlevés et l'abside a ainsi retrouvé sa fonction de baptistère. Cette remarquable restauration, menée par les architectes Bastin et Genot, ne s'est pas faite sans mal : quinze années se sont écoulées entre la première demande par le conseil de fabrique et le curé Parent et le début des travaux ! L'autel de l'église restaurée fut consacré le 19 septembre 1976 par M^{sr} Mathen, en présence du

bourgmestre de Jamblinne, mais aussi des architectes et des artistes, le sculpteur Jean Willame et Louis Marie Londot, le facteur des vitraux.



Église de Wierde : vue ancienne de

126. ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À NAMUR, n°32, fol. 489^v.

127. ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À NAMUR, carton n° 68/6 : *Ville de Namur, délimitation des paroisses*.

128. ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ À NAMUR, n°23, p. 204, art. 324.

l'extérieur, l'intérieur restauré et la porte romane.

L'église d'Andoy

L'église d'Andoy n'a évidemment pas l'intérêt de celle de Wierde. De style néoclassique, en brique et en pierre bleue, elle n'a été bâtie qu'en 1839, il est vrai sur un soubassement plus ancien qui apparaît au chevet. Et comme la construction est due à la générosité d'Alphonse de Moreau d'Andoy, saint Alphonse de Liguori a par la même occasion détrôné saint Quentin comme patron de la paroisse ! L'édifice a été agrandi sur le côté ouest en 1873 par l'architecte Gilbert, comme indiqué sur la tour, et des orgues y ont été placées, suivies en 1905 de la grosse cloche de 675 kg.

La paroisse d'Andoy connaît au fil des siècles un destin changeant. Unie à l'origine à l'église d'Erpent, alors que l'abbaye de Brogne a le droit d'en attribuer le bénéfice, elle devient autonome quand l'extension du village nécessite la présence d'un prêtre : le décret épiscopal est signé le 26 juillet 1614 par M^{gr} Buisseret. Le 26 juillet 1717, les curés d'Erpent et d'Andoy déterminent les limites de leurs cures ¹²⁶. De Charles Wasseige, curé d'Andoy mort en 1709, on a conservé un ciboire gravé (*Frère Charles Wasseige, curé, m'a fait faire – 1676*), aujourd'hui curieusement propriété de l'église de Buvrinnes, près de Binche ; une dalle funéraire rappelle la mémoire de ce prêtre, aux côtés de ses successeurs Denis Dehola et Nicolas Pasquet.

Andoy est succursale de Wierde en 1803, puis un décret épiscopal de M^{gr} Pisani de la Gaude du 31 mai 1805 approuvé le même jour par le préfet Pérès déclare *réunie la commune d'Erpent à celle d'Andoy, pour ne former ensemble qu'une seule et même succursale à la charge des habitants des deux communes, dont le siège sera à Andoy* ¹²⁷. Un nouveau décret daté du 6 octobre 1840 et signé par M^{gr} Dehesselle sépare définitivement la section d'Erpent de l'église d'Andoy et en fait une succursale nouvelle ¹²⁸.

Le presbytère date de la première moitié du XVIII^e siècle ; vendu à la Révolution, il est rendu à la fabrique par la famille de Moreau en 1828. Il est pourvu d'un beau verger ; à l'aube du XX^e siècle, le curé Gennotte y note toutes ses plantations et conseille à son successeur de laisser y picorer ses poules pendant l'hiver pour se débarrasser de la vermine...

On ne peut ici faire l'inventaire des chapelles et potales. Citons cependant la chapelle Notre-Dame de Géronsart, souvenir de la figure romanesque de Ferdinande de Moreau où trône une statue de bois polychrome du XVIII^e siècle sauvée de la ruine de l'abbaye ; la dédicace en dit tout :

Monsieur le Comte de LAROCHE
Seigneur de ce lieu étant tombé
Dangereusement malade en 1820
Madame la Comtesse son épouse, née
RAYMOND D'ANDOY, fit vœu
Si Dieu daignait rendre santé à son

129. *Architecture rurale de Wallonie, Condroz*, ouvrage collectif, Liège, 1989, p. 126-128.

130. D.-D. BROUWERS, *Haute Cour de Namur, 1330-1397*, f. 55, 87.

131. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 1, n° 530, 579.

132. J. BORNET, *Artistes namurois des XVI^e et XVII^e siècles*, ASAN, t. 7, 1862, p. 89

Époux, de faire bâtir cette chapelle
En l'honneur de NOTRE-DAME de GÉRONsART
Qu'elle recueillit chez elle après la
Destruction de l'abbaye.

Le domaine de Reppeau

À l'entrée de Wierde, sur la gauche de la route de Jausse, la belle ferme de Reppeau est un des hauts-lieux de l'histoire du village, arrière-fief cité, comme on l'a vu, dans de multiples documents dès le XIV^e siècle. La ferme de Reppeau a évidemment subi de nombreuses transformations, mais sa grange, dont l'encadrement est daté de 1571, est une des plus belles du genre ; elle a été étudiée dans le détail, et tant le soin apporté à sa construction que le souci décoratif et la finesse de l'assemblage des charpentes témoignent de son statut seigneurial ¹²⁹. La porte du corps de logis est quant à elle datée de 1764. L'ensemble architectural est certainement le plus intéressant du village, hors l'église bien entendu.

Le premier occupant de Reppeau qui nous soit connu vivait au début du XIV^e siècle : c'est un nommé Jean Fastré de Naninne ¹³⁰. En 1380, Guillaume Proost, seigneur de Thynes et de Faulx, reporte à Jean Hustin de Naninne la cour tréfoncière de *Repeau sous Wierde*. Un Jean Jacques dit Melo apparaît en 1561 et 1571 dans divers litiges avec les manants de Wierde ; le conflit porte sur les droits que les villageois revendiquent dans les bois de Reppeau et des coupes de chênes qu'ils y ont faites. Le président du Conseil provincial de Namur, Guillaume de Mansuy, vient enquêter en personne ¹³¹. Les droits de ce Melo sur Reppeau ne sont pas clairs.

Au XVII^e siècle par contre, les maîtres du domaine sont les Robionoy, famille qui a souvent fait parler d'elle, et pas toujours à son avantage. Robionoy est un vieux patronyme namurois, issu du nom d'un hameau de Florefte ; autour de l'an 1600, de nombreux Robionoy apparaissent dans la vie namuroise, certains exerçant des fonctions publiques. Une famille d'artistes porte aussi ce nom, sans qu'un lien puisse d'ailleurs être établi avec les maîtres de Reppeau ; un Pierchon de Robionoy est mentionné comme *entretailleur* (sculpteur) en 1538 ¹³², un Nicolas est également *tailleur d'images*, un Jehan peint des blasons.

À la fin du XVII^e siècle, Thierry de Robionoy, seigneur de Reppeau, est chairier de Namur ; le chairier est le receveur communal, on l'appelle aussi bourgmestre, fonction distincte de celle du mayeur. Il compte aussi au nombre des dix plus anciens avocats du Conseil de Namur, ce qui lui vaut le privilège d'une exemption de charges et de garde en vertu d'un acte du Conseil Privé de

133. *Coutumes du pays et comté de Namur*, Namur, 1733, p. 144.

134. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 1, n° 517.

135. *Ibid.*, t. 3, n° 4988.

136. *Ibid.*, t. 2, n° 3055.

137. *Ibid.*, t. 2, n° 3099.

138. *Ibid.*, t. 2, n° 3454.

139. *Ibid.*, t. 3, n° 4731 et 4734.

140. *Ibid.*, t. 3, n° 4901

141. *Ibid.*, t. 3, n° 4988.

142. *Ibid.*, t. 3, n° 5194.

143. *Ibid.*, t. 3, n° 5314.

leurs Altesses (les archiducs) du 12 octobre 1612 ¹³³. Mais curieusement, à la même époque, les *terriers* indiquent que les fermes de Reppeau et d'Andoy appartiennent à Thierry Hannon le vieux. En 1561 déjà, un Thierry Hannon était en procès au sujet d'une pièce de terre à Wierde ¹³⁴ ; à la fin du siècle, on le voit engagé dans une série de procédures à propos des fermes de la Thour à Andoy et de Reppeau à Wierde, occupées et pillées à maintes reprises par *les gens de guerre*. Quel est ce mystère, d'autant qu'un Thierry Hannon est aussi cité comme chairier à Namur en 1578 et 1581 ? En fait, il semble bien qu'il s'agisse d'une seule personne et d'une même famille, ce que confirme une enquête du Conseil où il est question d'un *Thierry Robionoy dit Hannon* ¹³⁵.

Une dynastie se dessine, avec le père, Thierry de Robionoy, chairier, époux de dame Barbe d'Enghien et les deux fils, Thierry, cité en 1621 parmi les bourgeois de Namur, et Charles. Ils ont du bien en divers lieux de Namur et tous sont des habitués des prétoires. Pour le père, il ne s'agit que de gestion de ses affaires, par exemple en 1613 des litiges sur un transport de bois de Fosses à Namur sur la Sambre ¹³⁶ et sur l'état à Andenelle d'un fourneau reconstruit après les guerres ¹³⁷. L'ancien chairier de Namur meurt peu après, car son épouse Barbe d'Enghien est citée en 1617 comme *veuve demoiselle* ; l'affaire est déjà plus particulière, puisqu'elle se dispute avec le doyen et un chanoine de Saint-Aubain pour la restitution d'une bague en or ¹³⁸. Les choses vont se gâter...

Le partage de l'héritage paternel fait l'objet d'un litige entre Thierry et Charles, porté en 1643 devant le Conseil provincial ¹³⁹. Thierry meurt le premier, car trois ans plus tard, l'affaire est poursuivie par sa veuve, Madeleine Son ¹⁴⁰. Entre beau-frère et belle-sœur, c'est la guerre. En 1648, on se dispute sur le rendement des fermes d'Andoy et de Reppeau et sur la propriété de divers biens meubles, notamment de l'argenterie et des bijoux que chacun réclame ¹⁴¹. Quatre ans plus tard, la *dame* dépose plainte en diffamation contre Charles et Anne, sa belle-sœur ; précision intéressante : il est question dans le procès du passage de soldats lorrains à Wierde et Andoy ¹⁴². Et en 1655, après que la vieille Barbe d'Enghien a rendu à son tour l'âme à Dieu, on se déchire ce nouvel héritage, on s'accuse d'avoir transporté indument des meubles de la ferme de Reppeau à celle d'Andoy... ¹⁴³

Charles de Robionoy semble



Le blason de la famille de Ferrare-de Reul, sur le caveau de famille.

144. *Ibid.*, t. 3, n° 4915.

145. *Ibid.*, t. 3, n° 4053 et 5050.

146. *Ibid.*, t. 3, n° 5144.

147. *Ibid.*, t. 3, n° 5833.

148. *Ibid.*, t. 5, n° 9785.

149. *Ibid.*, t. 5, n° 8963.

150. *Ibid.*, t. 5, n° 9349.



1128. — Entrée de la ferme de M. de Reul

décidément un bien mauvais coucheur. *Rethiré dans sa petite thour audit Reppeau*, comme dit joliment une enquête, il fait feu de tout bois s'attaque à tous et à tout propos. Il n'hésite pas faire justice lui-même, puisqu'on le voit poursuivi en 1640 pour bris des serrures de l'église paroissiale d'Andoy, dont le curé lui avait refusé les clés ; le brave ecclésiastique entendait garder son sanctuaire clos, car les manants du lieu y avaient établi un corps de garde et commis quelques excès ! Décidément, le torchon brûle entre les Robionoy et la paroisse d'Andoy : treize ans plus tôt, en 1627, Thierry, le frère aîné, avait déjà été poursuivi pour avoir outragé et battu Lambert de Streele, le curé du village. En 1646, il est question d'injures échangées avec un nommé Philippe Ferant ¹⁴⁴. Robert

Defosse, fermier de l'abbaye de Grandpré, n'est pas davantage dans les grâces du maître de Reppeau, car il l'accuse d'avoir proféré des menaces à son encontre en venant reprendre le bétail pâtureant sur ses terres. En 1649, Robionoy s'attaque à la ville de Namur en la personne de son mayer à propos du chemin dit de Poilvache, qui parcourt ses terres à Wierde ; ce chemin traverse en effet un *pachis* (une pâture) de sa ferme, que l'on prétend, paraît-il, confondre avec le chemin lui-même ¹⁴⁵. Deux ans plus tard, il s'en prend à son voisin Jean-Baptiste de Villenfagne sur la propriété d'un « trieu » à Naninne qu'il dit dépendre de Reppeau ¹⁴⁶. En 1658, il accuse une certaine Jeanne Herencq d'avoir coupé du bois dans les bois communaux d'Andoy pour construire une grange ; en 1662, il dispute à Jacques Vanepome la répartition d'une récolte emmagasinée dans la grange de Reppeau, toujours existante ¹⁴⁷. Une dernière enquête faite en 1666 par Louis de Maillen – de la famille des seigneurs de Wierde, ses voisins d'en face ! – porte sur l'établissement de fours à chaux à Wierde et sur l'accès de ceux-ci.

Après les Robionoy, les Ferrare sont les maîtres du domaine de Reppeau : dès 1738, un sieur de Ferart est cité comme seigneur du lieu ¹⁴⁸. Les origines de la famille sont obscures, évidemment étrangères à la



La forge de Wez.

famille princière italienne éponyme. Le nom de Ferart n'est pas rare dans les archives wierdoises. En 1714, il y est question d'un Materne Ferard, manant, époux Poilvache ¹⁴⁹. En 1725, Thierry Ferart, manant de Jambes, est en procès à propos de coupes de bois à Wierde, sur le tracé d'un chemin menant de Dave à Arville ¹⁵⁰. Y a-t-il un lien entre ces références très roturières et les de Ferrare de Reppeau, qui noueront bientôt les plus belles alliances aux générations suivantes ? Mystère. Toujours est-il que François Nicolas épouse Marie-Caroline de Lossy et que leur fils Albert Alexandre (1764-1848) s'unit à Geneviève de Succa, descendante d'une ancienne famille piémontaise.

Les Ferrare passent apparemment la Révolution sans dommage, puisqu'ils restent au siècle suivant à la tête d'un domaine agricole de 200 hectares et exploitent même des gisements de terre plastique. Le bois Ferrare, sur la crête dominant la boucle du Tronquoy, à l'ouest du village, a perpétué leur nom. Si – signe des temps ? – Thérèse Ferrare, née à Wierde en 1792, épouse à dix-huit ans un modeste Jean-Louis Botson natif de Sart-Bernard, les Ferrare renouent vite avec la particule et les grands mariages. Augustine de Ferrare de Reppeau (1804-1852) épouse à Wierde en 1835 Théodore de Partz de Courtray ; Henriette de Ferrare de Reppeau s'unit à Philippe de Reul (1810-1889), descendant par sa mère des Ghillenghien et par son père des Reul de Neuberg (1722-1804). Ce dernier mariage fait d'ailleurs passer Reppeau aux de Reul : Gustave (1847-1923), son fils Maximilien (1877-1941), colonel déporté et mort des suites de sa captivité, Philippe enfin, né en 1922, officier de carrière également. Le caveau des Ferrare-de Reul et celui des de Waha s'adossent aujourd'hui à l'antique clocher de l'église, l'un au nord, l'autre au midi...

Wez



Ce lieu-dit
diversement
orthographié
– Wé, Weez,
Wez,
anciennement
Waing – est
un toponyme
assez répandu
dans nos
régions (cf.
Perwez). Il
signifie

151. Luc GENICOT, *op. cit.*, p. 112.

152. V. BARBIER, *Histoire du monastère de Géronsart*, Namur 1886, p. 324-328.

153. D.-D. BROUWERS, *L'administration et les finances du comté de Namur du XIII^e au XV^e siècle*, t. 2, *Chartes et règlements*, Namur, 1913-1914, p. 140.

154. Léopold GENICOT, *L'économie rurale...*, *op. cit.*, p. 74, 96, 100-117.

155. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Inventaire analytique des Enquêtes judiciaires du Conseil de Namur*, Bruxelles 1966-1981, t. 1, n°1849.

Les autres fermes

Deux autres fermes wierdoises étaient, on l'a vu, propriété de l'abbaye de Grandpré. Ni l'une ni l'autre ne présentent plus grand intérêt architectural. À gauche de l'église, la ferme dite de l'église ou de Grandpré a conservé sur une poutre de la grange une datation de 1644. Au sud du village, la ferme du Tronquoy, citée dès 1231, a été presque totalement reconstruite aux XIX^e et XX^e siècles et ne se distingue plus que par sa longue grange au pignon en colombage. Point de nobles familles en ce lieu, mais de simples exploitants : peu de références historiques donc à se mettre sous la dent. Le Conseil provincial garde trace des ennuis de Noël du Tronquoy, poursuivi pour injures en 1564, puis pour dettes impayées en 1570, chaque fois sur plainte d'un certain Gilles de Velaines qui semble donc être son meilleur ennemi ¹⁵⁶. En 1603, on note une enquête à la demande de l'abbaye de Grandpré contre Arnould Bougelet, curé de Sart-Bernard, au sujet du rendement et des charges de la *ferme du Tronquoir à Wierde, proche de Reppeau* ¹⁵⁷. Une barrière avec péage sera établie au XVIII^e siècle à hauteur du Tronquoy, sur la nouvelle chaussée de Luxembourg.



Le moulin du
Tronquoy et sa
digue aujourd'hui.

Nous avons évoqué plus haut l'ancien moulin du Tronquoy, alimenté par le ruisseau et deux grands étangs de retenue. Tronquoy est donc le nom de la ferme, du moulin et du ruisseau ; *Troncu* est un toponyme signifiant « endroit abondant en végétaux ». Le Tronquoy est formé par la réunion, entre la ferme et le moulin, de deux rus : le ruisseau de Naquion (ou de Bougnon) qui descend du bois de ce nom entre Naninne et Sart Bernard, et celui de Saut, qui naît à la source de la Pichelotte, sur les hauteurs de ce village et fait un détour par Barrabas. Le Tronquoy s'est aussi nommé Gorbais en 1482, et sur les cartes d'état-major anté-

156. *Ibid.*, t.1, n° 577 & 757.

157. *Ibid.*, t.2, n° 2305 & 2247.

rieures à la dernière guerre, il figure sous le nom de ruisseau du Moulin du Tronquoy. Le moulin, mentionné par Vander Maelen en 1832, disparaît à une date indéterminée, sans doute à la charnière du siècle. Le long bâtiment en grès, dans la tradition du XVII^e siècle, ne laisse pas deviner sa fonction première. Pourtant, de nombreux actes, fermages, contrats de meunerie, expertises pour travaux divers, que ce soit de menuiserie ou d'entretien de la digue, jalonnent une histoire qui reste à écrire ¹⁵⁸, histoire qui remonte à 1272, année où Grandpré le reçoit en donation de Jean de Bomal avec quelques terres voisines ¹⁵⁹. Le moulin est l'un des joyaux du domaine de l'abbaye, jusqu'à sa vente comme bien national, le 9 floréal an V.

La ferme de Moreau, ancienne propriété des de Liedekerke, acquise par M. Tasiaux puis par L. André, se trouve dans le hameau de Montigny, cité dès le XIII^e siècle ; il est noté *Montigne* par Ferraris, toponyme lié au caractère montueux du lieu. Le nom de Moreau apparaît au XIX^e, notamment sur la carte d'état-major de 1876 ; il est lié sans doute à la famille seigneuriale d'Andoy. La ferme de Malienne ou de Maillienne n'a pas laissé plus de traces historiques ; on est tenté de lier son nom à la famille de Maillien, seigneurs de Wierde jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Les fermes d'Andoy, évoquées plus haut, ont un autre intérêt que les deux précédentes. Celle du château, jadis dite *de la thour*, forme un bel ensemble architectural. Elle date pour l'essentiel de la fin du XVIII^e siècle, mais a conservé des éléments plus anciens, notamment sa grange en long datée de 1717. Dans la rue Grande, l'ancienne ferme de l'abbaye de Géronsart est de la même époque ; elle est remarquable par ses étables et sa grange, et elle a conservé dans sa façade les armes des deux abbés qui se sont succédé au temps de la splendeur de l'abbaye, Ignace Charlier et l'ancien curé de Wierde, Augustin Jacoby ¹⁶⁰.

Sart-Bernard

Un petit mot de Sart-Bernard, dont le destin est commun à celui de Wierde jusqu'en 1870. Un sart est bien sûr une terre défrichée ; quant au nom de Bernard, la référence faite parfois à un moine de Grandpré est évidemment inexacte, puisque le toponyme est bien antérieur à la fondation de l'abbaye. Les premiers seigneurs de Wierde en sont maîtres ; dès 1127, le comte Godefroid de Namur y acquiert de Richard de Wierde trente bonniers d'alleu pour en gratifier l'abbaye de Floreffe et qu'il fait lui-même don de l'église ¹⁶¹. Dès sa fondation, Grandpré est intimement liée à l'histoire du bourg. En 1283, le comte Guillaume lui cède la seigneurie de Sart-Bernard avec son droit de chasse ; d'autres dons suivent, en 1293 et 1406 ¹⁶². L'abbaye est attentive à son revenu ; en 1599, elle rappelle que

158. Une abondante documentation a été réunie par M. Philippe Pirlot pour servir à l'histoire du moulin, tant en copie de documents d'archives qu'en tradition orale.

159. A.É.N., *Archives ecclésiastiques*, n° 3006 (Grandpré, description de 1787).

160. *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 5¹ Namur, 1975, p. 816-817.

161. *Commission Royale d'Histoire*, 4^e série, t. 1, p. 95, cité par Chanoine ROLAND, *Les pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions*, ASAN, t. 34, 1920, p. 118.

162. R. BLOUARD, *Grandpré*, op. cit., p. 64

chaque ménage de Sart-Bernard lui doit deux setiers d'avoine et deux petits deniers de Namur le premier dimanche d'octobre. À défaut, l'abbé a le droit de faire dépendre la porte du récalcitrant et de la placer sur le grand chemin !

Le 9 mai 1648, la seigneurie est vendue 2.000 florins à Adolphe de Crisnée, époux de Catherine de Maillen, et en 1669, cette famille la cède à son tour à Marie-Marguerite de Gesves, veuve de Godefroid de Maillen : elle rejoint ainsi la seigneurie d'Arville et passe donc aux Hauteperne, Maximilien-Henri en 1709, François-Louis en 1743, Philippe-Claude-Henri en 1775. Le village n'est longtemps qu'un îlot au milieu de la forêt ; celle-ci appartient d'ailleurs pour l'essentiel aux seigneurs d'Arche. À la fin de l'Ancien Régime, le vicomte de Quarré est le principal propriétaire, avec 350 bonniers, tandis que la communauté des manants en possède 200 ; ceux-ci, en 1776, décident de ne pas partager ces communs.

Les paroisses de Wierde et de Sart-Bernard sont souvent en conflit au sujet de la dîme de leurs prêtres. En 1739, l'abbé et les religieux de Géronsart, qui desservent Wierde, contestent aux manants et au curé Albert Degraux de Sart-Bernard leur part dans les dîmes perçues à Sart-Bernard, Arville, Mozet et sur quelques terres à Naninne, enclavées dans la seigneurie de Wierde ¹⁶³. L'année suivante, la dispute s'étend à la dîme sur le seigle de sarts gagnés sur un bois du baron de Hauteperne ; il apparaît que les limites des deux seigneuries sont incertaines entre le *vieux chemin* de Namur à Luxembourg et la *chaussée présentement construite* ¹⁶⁴. Notons que la petite église de Sart-Bernard, qui existait déjà au XV^e siècle, a été remplacée en 1911-1912 par l'édifice actuel.

Provisoirement indépendant, le village, qui compte 184 habitants en 1784, est rattaché à Wierde en 1808 ; il ne deviendra une commune à part entière que par la loi du 27 mai 1870.

Basseilles

Isolé à mi-chemin entre Wierde et Mozet, ce bel ensemble de bâtiments s'intègre harmonieusement dans l'écrin de verdure du vallon où il a traversé les siècles. La légende pieuse veut qu'au VII^e siècle, saint Mort, berger de sainte Begge, soit venu dans la région, frappée par une terrible sécheresse. Le saint planta sa houlette dans la prairie de Basseilles : une eau limpide et abondante en jaillit, qui passa longtemps pour miraculeuse. Le lieu est déjà cité en l'an 875 (*villa Bacila*). Son nom pourrait venir de *Basilica* (oratoire non paroissial). Au XIII^e siècle, ce domaine constitutif de l'alleu de Mozet est de loin le plus important que le Grand Hôpital de Namur compte dans le comté, même s'il est de médiocre rendement. Les acquisitions se sont faites peu à peu, et on a conservé certains actes, comme celui signé à Wez le *vigile Saint Thumas l'apoustle* (20 décembre) 1293, où Wauthélet de Wierde, dit de Bomal, vend neuf bonniers de bois au lieu dit Hey, près de Basseilles ¹⁶⁵. Le parchemin, muni d'un fragment de sceau en cire

163. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 5, n° 9825.

164. *Ibid.*, t. 5, n° 9828.

165. D.-D. BROUWERS, *op. cit.*, t. 1, p. 271.

brune pendant à une double queue en parchemin, détaille les témoins de l'acte : Gerars Mâchons de Wierde, Wautiers ses frères, Wautiers de Waing, Trippars de Wierde, Moyses de Waing, Robins de Waing, sans compter Jehan le poilu et ses fils. Des noms qui fleurent bon le terroir et donnent ne saveur particulière au salut que nous adresse, par-delà les siècles, le bailli Antoine du Manil : *A tous chiaus ki ces présentes lettres veront et oront, Anthounes dou Mainil, bailhiis entre Mueze et Arch, salus et conoistre veriteit...*



Basseilles.

Les archives du Grand Hôpital donnent une vue précise de l'exploitation : mesurage de terres, procès, rendement de terres. La tradition en fait aussi une léproserie ; nous manquons de documents pour vérifier cet élément, d'autant que les lépreux namurois étaient confinés aux Grands Malades, une maison qui ne semble jamais avoir été surpeuplée.

Basseilles est le siège d'une seigneurie acquise en 1755 par Agnès-Thérèse Jacquet, épouse de Charles de Ghillenghien, seigneur d'Andoy. La ferme est mise à bail et la seigneurie acquise en 1763 par Michel Raymond, son successeur à Andoy. Après l'Ancien Régime, l'Assistance Publique succède au Grand Hôpital et de nombreux locataires exploitent le domaine aux XIX^e et XX^e siècles.

L'ensemble architectural de Basseille est impressionnant, avec ses beaux volumes de moellons de calcaire des XVIII^e et XIX^e siècles ¹⁶⁶. Le haut portail d'entrée est de la première moitié du XVIII^e ; il est surmonté d'un pigeonnier, pourvu de deux bornes chasse-roues, et son cintre, remanié en harpes, posé sur piédroits chaînés. Dans l'axe, la grange en long est sans doute de la même époque, mais elle aurait été fortement restaurée au XIX^e siècle à la suite d'un incendie. À l'entrée de la cour, sur la droite, un étroit passage voûté appelé « posti » menait aux prairies ; c'est probablement la partie la plus ancienne du site avec les caves en moellons calcaires. Le corps de logis lui-même a été construit en briques, plus haut que les anciennes dépendances, aux alentours de l'an 1900.

166. *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 5¹ Namur, 1975, p. 454.

Mont-Sainte-Marie

Ce hameau est l'un des sites les plus attachants du Namurois, dominant la vallée avec sa tour romane curieusement séparée du reste de l'église ; datée des XII^e-XIII^e siècles, c'est à l'origine une tour de défense, comparable à celle de Wierde, sur laquelle s'est également appuyée l'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame. Mont, ou Mont-dessus-Wierde était jadis un bourg plus important qu'il n'y paraît aujourd'hui, siège d'une paroisse à part entière et d'une seigneurie propre. Son déclin et le passage fatal des armées en 1675 lors de la guerre dite de Hollande, quand les troupes françaises, hollandaises et allemandes écumaient la région, ont été évoqués : le bourg ne s'en est jamais relevé.



Mont-Sainte-Marie.

Mont fait partie de l'alleu, puis du fief de Mozet quand hommage en est fait au comte de Namur en 1361. Jean de Mozet, seigneur du lieu mort en 1513, a d'ailleurs sa pierre tombale encastree dans le mur de la chapelle. Son destin est lié à celui d'Arville : Jean de Maillen acquiert Mont en 1550 ; plus tard, la veuve de Godefroid de Maillen cède *les terres et seigneuries, haute, basse et moyenne justice de Mont et d'Arville, ainsi que les terres et le labeur en dépendant* à Maximilien-Henri de Haultepenne et à sa femme Anne de Maillen ¹⁶⁷. Son histoire est aussi liée à celle de Grandpré, puisque, une fois cédés à l'abbaye par Henry de Jamblinnes, les fiefs de Mont, soit une dizaine de bonniers de terre, sont relevés par tous les abbés jusqu'au XVIII^e siècle. Le Grand Hôpital de Namur y est un important propriétaire, avec en 1368 un total de 48 bonniers concédés à différents exploitants. À la même époque enfin, Godefroid, sire de Dave, y est aussi présent : on le voit céder ses alleux relevant du comte de Namur à son fils Warnier, moyennant usufruit ; l'acte, daté du 5 août 1377, se réfère à des *cens, rentes, chapons, poilles, preis, terres, bois, aywes, manoir ou autrement, soit à Mons de-leiz Wierde ou d'autre part, sens rins à excepter*.

¹⁶⁷. Sur la succession des maîtres de Mont et d'Arville, voir R. BLOUARD, *Mont-Ste-Marie et Arville, Guetteur Wal-lon*, 1952, p. 39-46 et 87.

Comme à Wierde, la seigneurie est gérée par la cour de justice et les plaids généraux. Le procès-verbal des plaids tenus au château d'Arville aux Rois de l'an 1616, donne une idée de ce pouvaient être les soucis courants de l'administration de ces villages : *ayant esté interdit, de la part de la dame desdits lieux d'Arville et de Mont, aux inhabitants de ceux, de chasser et de pescher dans la juridiction, com'aussy de porter des armes à feu, chargées de dragées de plomb, et armes déffendues, de ne faire aucun chemin ou piedsente dans les héritages d'autrui, sy at esté déffendu de fossoyer dans grands chemins royaux et aultres, et aux vendeurs de bières et cabaretiers de n'en vendre n'y débiter avant l'appréciation préalable faite par ceux de la ditte court, le tout apaine d'amende.*

Mont était jadis une paroisse, au même titre que Wierde, englobant Arville et une partie de Faulx. Mozet en est même une éphémère dépendance, entre 1803 et 1808, avant qu'un décret impérial ne la rattache à la paroisse des Tombes. La chapelle, déjà ruinée, s'en trouve désaffectée ; en 1817, le baron de Haultepenne, seigneur d'Arville, convient avec la fabrique de la racheter pour en faire une chapelle et un caveau de famille, moyennant vingt louis pour sa réparation ; nombre de ses ancêtres gisaient déjà en ce lieu. En 1839, les habitants du lieu demandent à l'évêque de Namur, M^{gr} Dehesselle, le rattachement du hameau à la paroisse plus proche de Mozet : c'est chose faite le 26 février 1839.

Son rachat par le seigneur d'Arville ne sauve cependant pas l'église de la dégradation. Une description de 1853 ¹⁶⁸ en dresse un tableau peu flatteur : la tour est couverte de lierre, le chœur a été muré pour protéger les pierres tombales et l'église sert d'atelier à un menuisier ! La nef de l'église détruite entre 1710 et 1730 ne sera jamais reconstruite, de sorte que l'édifice a la curieuse particularité d'être en deux parties, la tour romane du XI^e siècle d'un côté, le chœur gothique du XVI^e siècle de l'autre. L'ouragan des 12 et 13 mars 1876, qui cause d'énormes dégâts dans le nord-ouest de l'Europe, emporte la flèche qui surmonte la tour.

En 1895, la tour et l'église de Mont passent avec Arville à la famille de Liedekerke, aux mains de laquelle elles se trouvent toujours aujourd'hui. La dalle contemporaine placée au pignon du chœur est aux armoiries de cette famille. Ceci explique la curieuse dédicace à Notre-Dame-au-Mulet : quatre chevaliers de Liedekerke engagés dans la septième croisade avec saint Louis étaient en grand péril quand ils invoquèrent la Vierge, lui promettant que s'ils échappaient à la mort, ils lui construiraient une chapelle. Ils eurent la vie sauve et aussitôt, la Vierge leur apparut dans le ciel, assise sur un mulet blanc.

L'intérêt patrimonial du site de Mont est évident et il a été décrit par le détail ¹⁶⁹. La tour de grès brun est percée d'une grande arcade qui s'ouvrait jadis sur la nef ; le premier étage est percé à droite d'une porte d'accès cintrée, et plusieurs archères ébrasées vers l'extérieur témoignent de la fonction de défense. Le chœur du XVI^e siècle, construit en plusieurs temps, est formé de deux travées droites fermées par un chevet en trois pans ; la sacristie et la façade-pignon sont du XVIII^e siècle. La tour et le chœur ont été classés le 30 novembre 1960 ;

168. H. CREPIN, *Notes d'un touriste*, VI, *Mont-Sainte-Marie*, t. 3, 1853, p. 186.

169. *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 5¹ Namur, 1975, p. 457-458, R. BLOUARD, *Mont-Ste-Marie et Arville*, *op. cit.*, 1952, p. 172 et J.-L. JAVAUX & J. BUCHET, *op. cit.*, p. 85.

depuis, en 1997 et 1998 d'importants travaux ont été entrepris pour consolider la tour. De l'ancien hameau, il ne reste donc que trois maisons : la maisonnette voisine, qu'une inscription sculptée dans le linteau date de 1692, l'ancien presbytère, dont on a conservé un linteau daté de 1511, et sur la crête, au sud, une ferme joliment restaurée du XVIII^e siècle.

Arville

Terre agricole de modestes dimensions où le Grand Hôpital de Namur, on l'a vu, possédait au XIV^e siècle sept bonniers, Arville est remarquable par son château, blotti au cœur d'une belle vallée, entre deux collines boisées typiquement condrusiennes.

À l'origine pavillon de chasse, le château d'Arville a été construit à partir de 1616, date qui figure à la fois sur les ancrs de la façade et sur la dalle aux armes des Maillen. Des travaux sont antérieurs à cette date, car une enquête judiciaire menée en 1607 porte sur une livraison d'ardoises destinées à un bâtiment construit par Philippe-Jean de Maillen à Arville ¹⁷⁰. Le même est attentif à la défense de son patrimoine, puisqu'en 1620, on le voit plusieurs fois en procès sur des bois et terres à Arville et Mont-Sainte-Marie. Après sa mort, la « dame »

d'Arville veille aux intérêts du domaine. Plusieurs fois, des problèmes de limites se posent avec la seigneurie de Dave ¹⁷¹ ou avec celle d'Arche, qui appartient en 1765 au sieur de Quarré ¹⁷² ; les pièces de ces procès fourmillent d'allusions à la chasse au lièvre et au sanglier, au braconnage, à la chasse au cerf dans *le bois de la Clef d'Arche*, aux chasses à courre avec meutes de chiens *publiquement et à grand bruit*...



Le château d'Arville depuis les fausses ruines.

170. C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *op. cit.*, t. 2, n° 2600.

171. *Ibid.*, t. 6, n° 10034.

172. *Ibid.*, t. 6, n° 10442 et 10452.

Pour décrire l'impression que pouvait laisser le château d'Arville au visiteur du XVIII^e siècle, rien ne vaut sans doute cet extrait des *Délices de Saumery* ¹⁷³ :

Il est bâti sur le penchant d'un coteau très bien cultivé d'où il y a une charmante vue sur une chaîne de collines, qui rangées par étages les unes au-dessus des autres, font un des plus agréables amphithéâtres. Le vallon, placé au bas entre les hauteurs et le château, est rempli de vastes prairies, qui sont très abondantes en excellents pâturages.

La hauteur, où il est situé, est autant unie qu'on puisse le souhaiter dans un terrain si montagneux. On y voit un grand jardin des plus propres, isolé par quatre grands chemins, fermé d'une haie vive artistement taillée et embelli de jolis cabinets. Sa principale allée aboutit à une barrière à jour, et se continue dans une allée de charmille taillée à haut vent, qui n'a pas moins de trois cent cinquante pieds de longueur sur dix de large. Elle est coupée par une avenue, formant avec celle du jardin et de charmille une croix, qui commence au pied de la hauteur, et est continuée jusqu'au sommet. On y voit de très beaux vergers, plantés des meilleurs arbres fruitiers ; le coup d'œil en est charmant par le beau paysage qui s'y présente.

On entre dans cette maison par une grande porte cochère, précédée d'un pont-levis, qui perce le bâtiment flanqué de deux tours. Il n'y a qu'une cour, où l'on trouve des deux côtés les granges, les écuries et autres places nécessaires. On y entre par un perron de marbre brut, les appartements du rez-de-chaussée y sont beaux et riants. Ceux d'au-dessus consistent en sept à huit pièces, avec une magnifique salle et plusieurs dégagements. La chapelle domestique précédée d'un beau salon, est très propre et commode. Les connaisseurs font beaucoup de cas de quelques tableaux, dont la salle est ornée. L'air y est sain, les eaux en sont excellentes, et la chasse y est une des plus belles du pays. Tous ces agréments réunis en font un aimable séjour.

Les Maillen, maîtres d'Arville et de Wierde s'éteignent, les Hauteperne leur succèdent. Le baron Louis-Niçois de Hauteperne, dernier du nom, meurt en 1841 et lègue le domaine aux enfants de sa sœur. Le neveu, Frédéric, meurt célibataire à Arville en 1882, et le domaine tout entier revient alors à sa sœur Charlotte, qui avait épousé Jacques dit James, comte de Liedekerke, né en 1785. Elle décède en 1895, laissant Arville à son fils Émile (1832-1920), premier des comtes de Liedekerke à posséder cette magnifique propriété qui n'a plus quitté depuis le giron familial. Son fils, Gaston (1872-1958), est bourgmestre de Sart-Bernard ; il a à son tour quatre enfants, dont deux fils, Guillaume et Baudouin, meurent en captivité pour faits de résistance. Éric, fils de Guillaume, est l'actuel propriétaire du domaine.

L'ensemble architectural d'Arville était à l'origine probablement un quadrilatère de brique et pierre bleue orné de quatre tours d'angle circulaires. Ce qu'on en voit aujourd'hui est un témoignage de diverses époques : orienté au sud, le logis en deux niveaux, bâti sur un soubassement de moellons, est la partie la plus ancienne, datée de 1616 à 1618 ; les deux ailes de quatre travées prolongeant le logis sont du siècle suivant ; l'aile située à l'ouest et la ferme, à l'opposé, sont du XIX^e siècle. Au sud du parc, à l'orée du bois et bordure de l'étang, le promeneur rencontre de curieux vestiges d'allure médiévale : point de manoir gothique perdu

173. P.-L. DE SAUMERY, *Les délices du pays de Liège*, 1738-1744, t. 2, p. 426, ici transcrit en orthographe moderne.

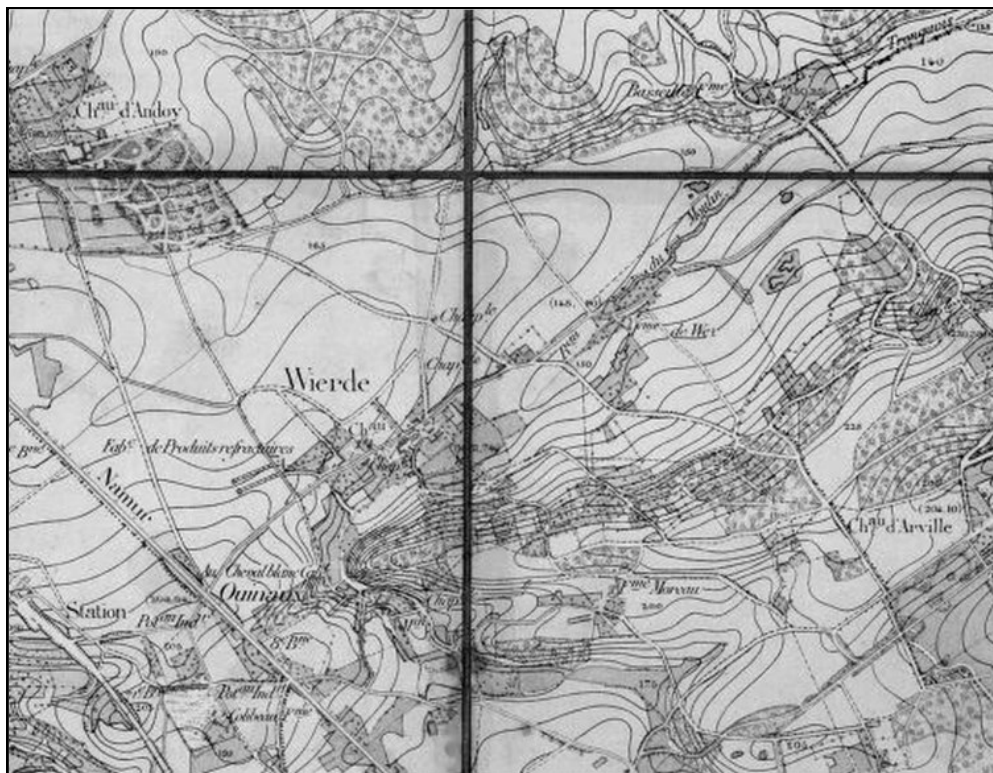
en ce lieu, mais un témoignage du goût romantique du dernier baron de Haute-penne, qui a fait construire de toutes pièces ces fausses ruines bien dans l'esprit de son temps...

À la sortie du domaine vers Faulx, on remarque un bâtiment à l'enseigne des Sources Minérales d'Arville, qui furent exploitées de 1911 à la fin des années soixante. La source est connue depuis des temps immémoriaux sous le nom de source du Bois Notre-Dame ou de source des Dames. Son slogan commercial ne s'invente pas : *Po d'mêrer d'jonne è subtil, bêvoz d'l'êwe d'Arville* (Pour demeurer jeune et subtil, buvez l'eau d'Arville)...



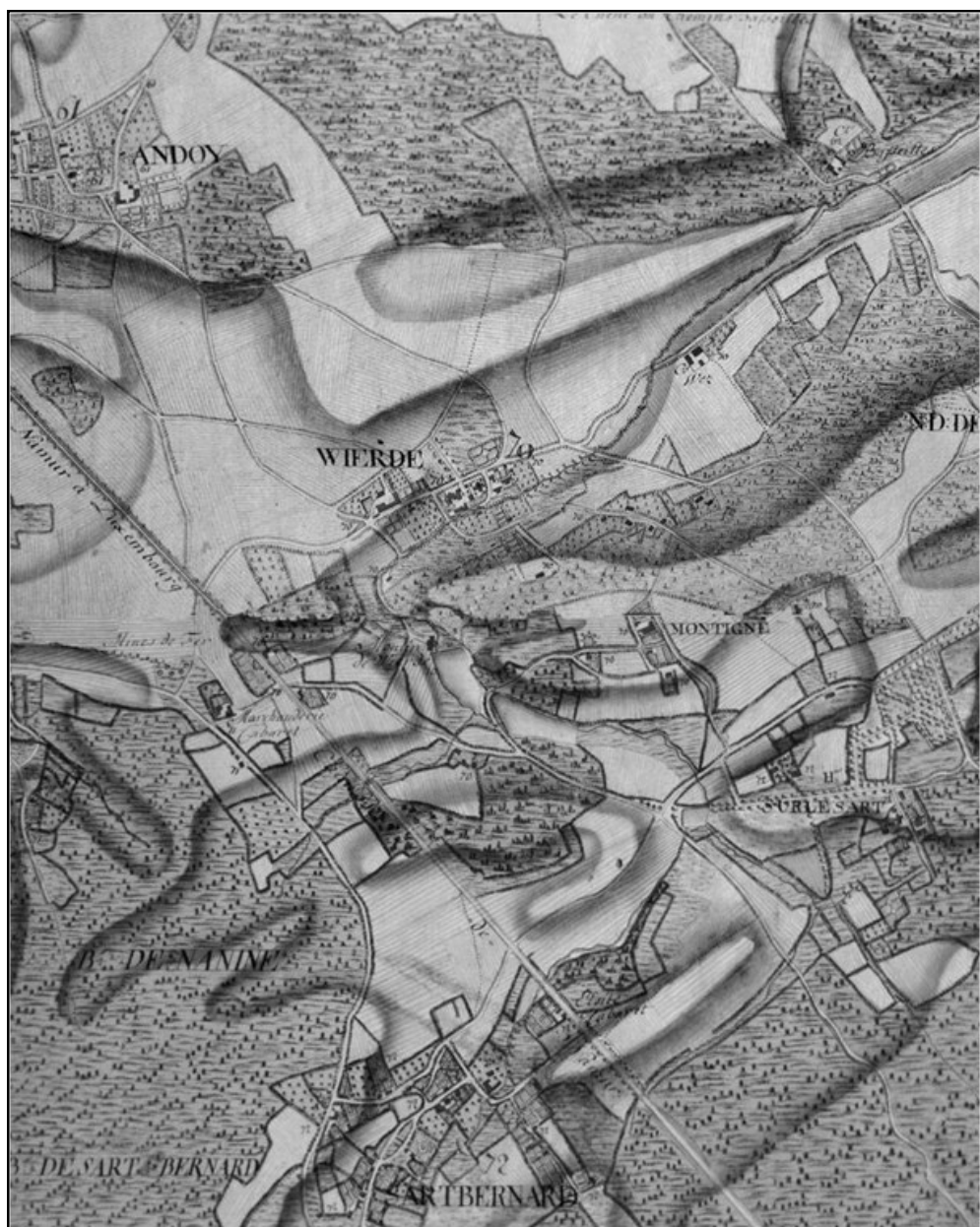
Curiosité : une étiquette des eaux d'Arville.

Cartes et chemins



Détail de la carte de l'I.G.N., 1876.

Le village de Wierde semble voué au passage, car depuis le XVIII^e siècle, qui a vu la construction du grand chemin de Luxembourg, les trouées s'y sont succédé. On connaît la saga de cette première route moderne, *la pavée*, qui resta longtemps bloquée à Assesse, butant à la frontière liégeoise. À Wierde, la nouvelle chaussée, future Nationale 4, remplace vers 1720, le *viel chemin allant de Namur à Marche ou Luxembourg*.



Détail de la carte de Ferraris (1777).

Le tracé de l'ancien grand chemin est difficile à préciser, tant les cartes de l'époque sont imprécises et contradictoires ¹⁷⁴ ; celle de Ferraris est trop tardive déjà. Il est certain que la nouvelle route, parfaitement rectiligne, ne suit pas à Wierde le tracé ancien : des pièces judiciaires font allusion à des terres situées entre les deux. Par ailleurs, le chemin menant à Grandpré est alors aussi important

174. M. RONVAUX, *Namur à la carte*, Namur, 2009, p. 93-97.

du XVIII^e siècle à nos jours, le tracé suivant semble plausible : le grand chemin viendrait de Namur par Andoy et Quinaux (ce serait l'actuel chemin traversant la plaine d'Andoy), passerait par Tronquoy puis, à hauteur de Barabbas, se diviserait en deux voies, l'une menant à Grandpré par Arville, l'autre traversant le bois d'Ausse jusqu'à Vivier l'Agneau, au nord-est de Courrière, où l'ancien *grand chemin* est clairement noté par Ferraris.

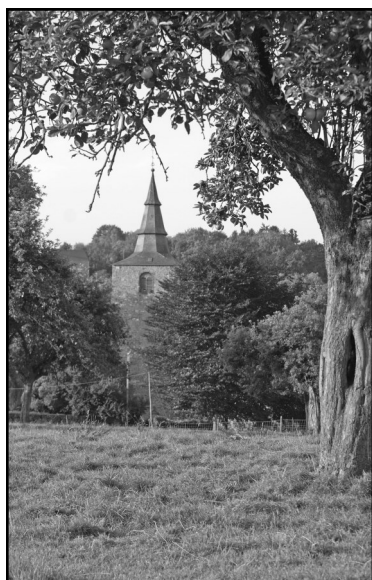
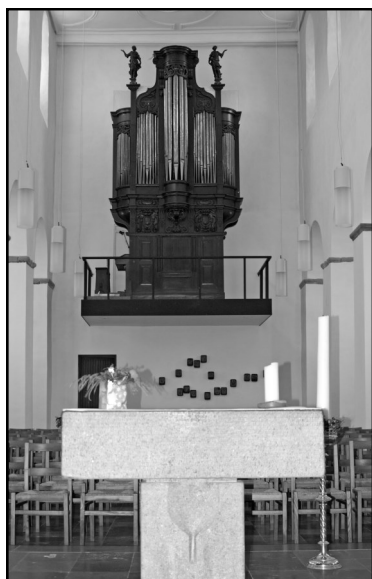
Le percement de la chaussée n'est qu'un début : le chemin de fer traverse la commune en 1858, isolant un peu plus Sart-Bernard ; en 1962, de grands travaux de modernisation élargissent considérablement la Nationale 4 et les arbres séculaires qui la bordaient sont abattus jusqu'au dernier ; en avril 1973 enfin, on inaugure l'autoroute, qui creuse à travers Andoy et Wierde une profonde cicatrice.

Wierde et ses environs sont par ailleurs maillés d'un réseau dense de chemins, que l'on se plaît à retrouver sur les cartes depuis Ferraris. Certains sont très anciens, tel celui qui monte de Basseilles à Mont-Sainte-Marie, ou le chemin de crête au sud du village ; ils seraient d'origine romaine ou préromaine, comme en attestent les déchets de poterie retrouvés tout au long. Il y a aussi l'ancien chemin de Namur à Gesves qui vient d'Andoy, traverse la route de Jausse entre Wierde et Wez et escalade de biais la colline de Lambaitienne. Aux siècles passés, le chemin vert, *li vèt'voye*, était la voie longeant le domaine d'Arville, passant sous Malienne et se poursuivant vers Sart-Bernard par Barabbas ; ce chemin relevant de la vicomté de Dave était surtout emprunté par les troupeaux. Enfin, une voie fort fréquentée était *li vouye des batlis*, ainsi nommée parce que les bateliers l'empruntaient au retour, avec leurs chevaux, de Poilvache à Samson.

La configuration des chemins au centre du village a davantage changé que dans les campagnes. En confrontant la carte de Ferraris, le plan cadastral de 1810 et les anciennes cartes d'état-major, on peut s'en faire une idée que confirment les traces encore visibles sur les photographies satellitaires de Google Maps. Dans le village, en venant de Quinaux, il n'y a pas un chemin vers la droite, mais trois : la rue Fond du Village est en effet précédée de deux autres voies : l'une juste avant Reppeau et la seconde avant le château. Toutes trois rejoignent un sentier longeant le Tronquoy en contrebas et aboutissant en bas de l'église. Le sentier grimant en droite ligne de cet endroit à la ferme Moreau est ancien, de même que l'enchaînement actuel de la rue Fond du Village et de la rue Lambaitienne ; par contre, la longue boucle de la rue des Tiennes est très récente.

Pour le reste, les cartes anciennes révèlent quelques curiosités. Pas d'autoroute, certes, mais bien des traces de l'activité humaine, comme la fabrique de produits réfractaires, prolongée de deux galeries, au coin du verger de Reppeau, une mine de fer à Quinaux, côté Naninne, ou les nombreuses dépressions et mares criblant la campagne, là où des derrières ont été exploitées. Pourquoi ne pas conclure cet aperçu historique par une promenade dans la campagne ? Et peu importe si nous avons perdu le souvenir des anciens lieux-dits et des arbres remarquables de jadis, ou si ne pouvons plus nous désaltérer au cabaret de la *Marchauderie* ou *Au Cheval blanc*...

Marc Ronvaux
Les Tiennes, 47
5100 Wierde



L'orgue de l'église
classé en 1966.

Le presbytère
classé en 1987.

Notre-Dame du Rosaire.

Potale près de Reppeau.

Le trou des nutons.

Vue aérienne de Grandpré.